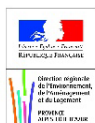
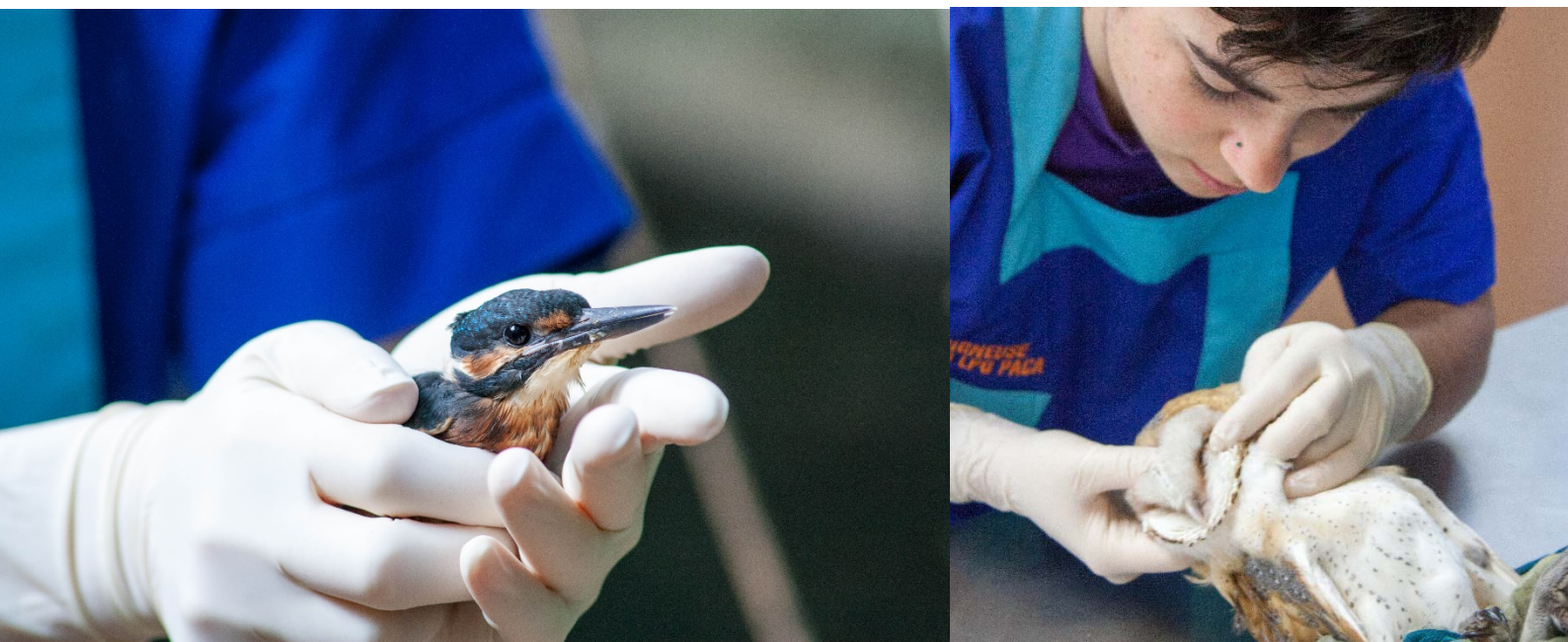




Gestion du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Rapport d'activité de l'année 2019



paca.lpo.fr



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'association

Objet social de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour mission d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Nom du représentant légal de l'association

François GRIMAL, Président

Direction de l'association

Benjamin KABOUCHE, Directeur

Magali GOLIARD, Directrice adjointe, Pôle Mobilisation

Amine FLITTI, Directeur adjoint, Pôle Etudes & Conservation

Adresse du siège social

LPO Provence-Alpes-Côte d'azur

Villa Saint Jules

6, avenue Jean Jaurès

83400 HYERES

Coordonnées du siège social

Tél. : 04.94.12.79.52

Fax. : 04.94.35.43.28

E-mail : paca@lpo.fr

Site : <http://paca.lpo.fr>

Adresse de l'établissement

CRSFS – LPO PACA

Château de l'environnement

84480 BUOUX

Coordonnées

Tel : 04 90 74 52 44

E-mail : crsfs-paca@lpo.fr

Site : <https://paca.lpo.fr/soins-animaux>

SIRET : 350 323 101 00062

Code APE : 9499Z

Rédaction / Suivi du projet

Magali GOLIARD, directrice adjointe

Loriane AUBINAIS, chargée du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Marine STEINMANN, volontaire en service civique

Relecture

Alexandra DEKERVILER, soigneuse animalière

Photos de couverture

Réhabilitation d'un Écureuil roux © Manon JEANTY

Relâcher d'un Martin pêcheur ©Manon JEANTY

Diagnostic d'une Effraie des clochers ©Manon JEANTY

Contexte

Le Parc naturel régional du Luberon a créé ce Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage en 1996. Après dix années de gestion en collaboration avec la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, il en a délégué sa gestion à l'association en 2006. Faute de financement garantis en 2019, le Centre avait fermé ses portes en février. Cet événement a suscité une forte mobilisation citoyenne des bénévoles et partenaires, mais également du grand public et des médias qui n'acceptaient pas la fermeture de cet établissement, seul centre régional habilité à recueillir la faune sauvage en détresse. Une manifestation a été organisée le 06 avril 2019 et a mobilisé de nombreux partenaires et bénévoles.



Manifestation à Avignon contre la fermeture

Ce Centre assure une médiation pour conseiller les découvreurs sur les démarches à faire en cas de découverte d'un animal sauvage en détresse. Ce sont chaque année 1500 animaux (principalement des espèces protégées de la faune locale : rapaces, passereaux et des petits mammifères) qui sont accueillis dans ce Centre. Ces animaux sont généralement découverts par de simples citoyens et acheminés depuis toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur jusqu'au centre grâce à un réseau de bénévoles engagés dans l'association mais également des professionnels bénévoles (vétérinaires, pompiers). Cet établissement répond à des normes strictes de fonctionnement et dispose d'une autorisation d'ouverture préfectorale. Il fonctionne avec 2,5 équivalents temps plein salariés dont deux permanentes sur site, des volontaires en service civique (5 actuellement) et de nombreux bénévoles qui aident au quotidien.

Suite à la fermeture de cet établissement (qui relève de l'intérêt général) en février 2019, les partenaires ont réussi à trouver un consensus et se sont engagés à déployer dans la mesure du possible des aides financières pluriannuelles pour un meilleur avenir. Une réouverture a pu être faite courant de l'été 2019 avec un événement officiel le 14 septembre 2019.

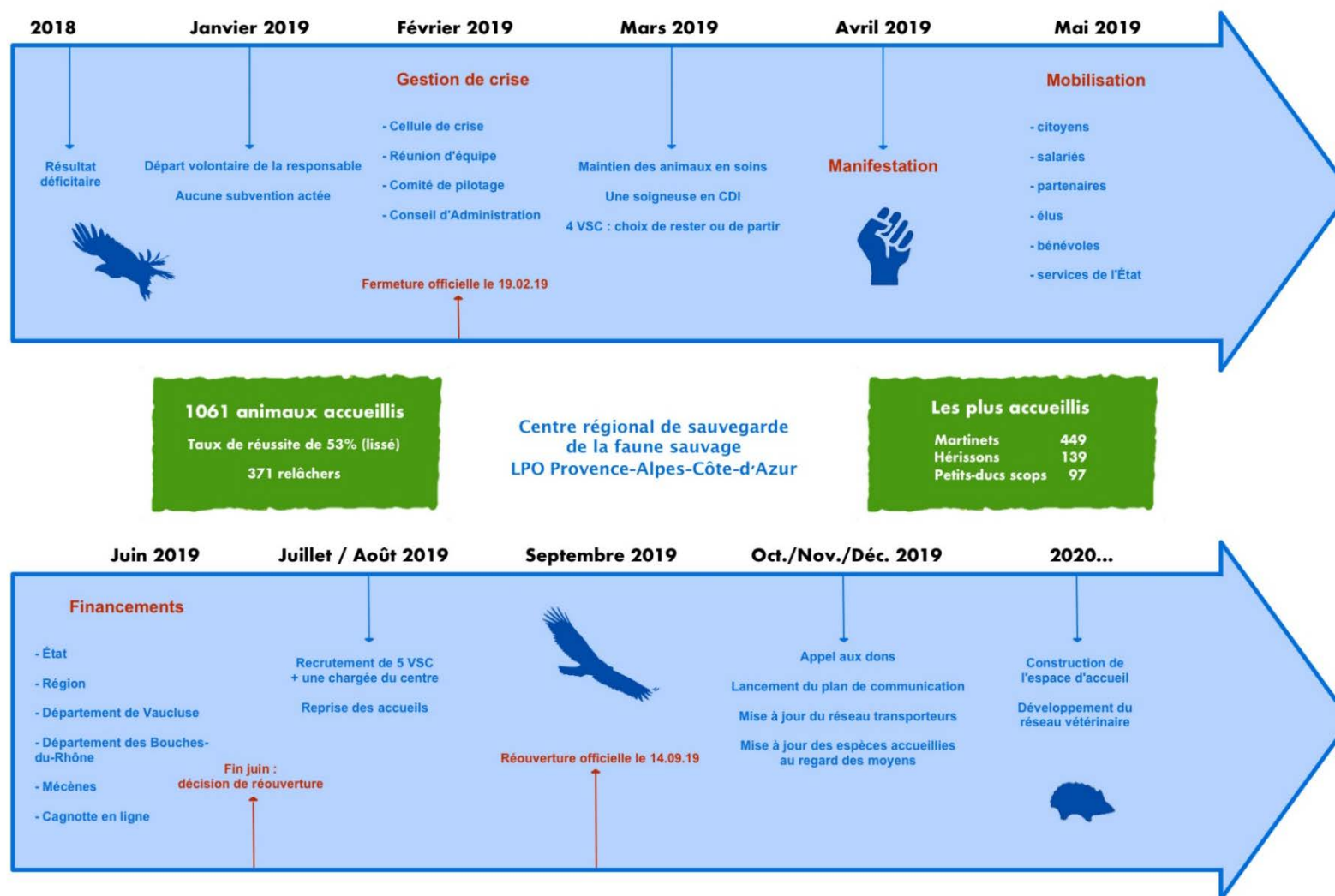
Avec cette réouverture, une nouvelle recrue salariée a intégré l'équipe du centre de sauvegarde en tant que chargée de projet et soigneuse : Loriane AUBINAIS, qui rejoint Alexandra DEKERVILER, déjà en poste de soigneuse. Elles accueillent les découvreurs et prennent en charge les animaux blessés sous la capacité d'Olivier HAMEAU (capacitaire faune sauvage par arrêté ministériel) et avec l'appui de vétérinaires bénévoles, que nous remercions. Ils sont appuyés par des volontaires en service civique qui assurent une présence sur site 7 jours sur 7. L'équipe est encadrée par Magali GOLIARD, directrice adjointe de l'association régionale bénéficiant également de toutes les fonctions supports de l'association : comptabilité, communication, vie associative, expertises naturalistes.



Cérémonie de réouverture avec les partenaires

Gageons d'un avenir plus serein
pour une meilleure prise en charge de la faune sauvage blessée dans notre région !

La vie du centre en 2019



Remerciements

L'équipe du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage tient à remercier pour leur investissement au service des animaux sauvages en difficulté :

- Les volontaires en services civiques BALARAN Clara, BORNE Arnaud, FERNANDEZ Victor, GUYON Marine, MALMEJEAN Elodie, M'HAMDI Nawal, RAINAUD Joris, STEINMANN Marine, WILLI Marine ;
- Les stagiaires BAKOUR Samuel, BOUNIARD Aaron, BRICHARD Yann, CASTETS Philippe, DUPIN Pauline, GAUBERT Dorian, GUYOMARCH Anaëlle, SONNET Hayden ;
- Les écovolontaires engagés sur plusieurs semaines ALPHONSE Maryne, BERTHELOT Pierre, BIONDA Christine, BRUNEAU Agathe, CONNOR Elliot, COURCIER Elisa, DELHEZ Lucie, DOELSH Justin, FEDOROFF Clara, HAETTY Alexandra, HAMON Pierre, INNOCENTI Gabrielle, JEANTY Manon, LEFEBVRE Quentin, MOHAMED BENKADA Aïcha, PATOUILLARD Florian, PIMONT Karine, STRAUAUX Mélanie, VAN VELZEN Simone, WILLI Marine, ZARAGOZA Marie ;
- les nombreux bénévoles assistant soigneurs, rapatrieurs et des groupes locaux LPO
- les administrateurs pour leur soutien ;
- les professionnels de la santé animale : Pascale PIGNET, vétérinaire diplômée Certifaune, Jennifer BLONDEAU, vétérinaire bénévole venant en renfort les week-end, Franck DUPRAZ et Jean-Louis MARY pour les interventions vétérinaires et le relai au sein de leurs cliniques, Alain MOUSSU et Mathilde PREVOT pour le point relai à Hyères, la clinique PFISTER et GIBIER pour les radiographies à titre gracieux et tous les autres vétérinaires impliqués dans le réseau qui donnent de leur temps en faveur de la faune sauvage, mais également Laurie PICARONNY ostéopathe animalier qui vient régulièrement prodiguer des soins ostéopathiques .

Nous remercions vivement tous les généreux donateurs et les parrains, sans qui, nous n'aurions pu rouvrir en 2019 et poursuivre notre mission.

Nous remercions les partenaires techniques qui nous font confiance : le Parc naturel régional du Luberon, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) devenue au 1er janvier 2020 l'Office Français pour la Biodiversité, et la Direction Départementale de Protection des Populations (DDPP).

Et bien sûr, un vif remerciement aux partenaires financiers qui ont soutenu le programme en 2019 et qui nous ont fait confiance pour nous permettre de rouvrir l'établissement après la « crise » hivernale :

- Le Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Le Parc naturel régional du Luberon ;
- La DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Préfecture de Vaucluse ;
- Le Conseil Départemental de Vaucluse ;
- Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône ;
- Le Fond de Dotation ITANCIA ;
- Le Fond de Dotation UNIVET ;
- Le Zoo de la BARBEN ;
- L'ensemble des mécènes et donateurs privés.

Sommaire

L'association	3
Contexte	4
La vie du centre en 2019	6
Remerciements	7
I- Prendre en charge la faune sauvage	9
I-1 Une équipe dédiée au projet	9
I-1.1 Des intervenants aux statuts divers.....	9
I-1.2 Juillet 2019 : un nouvel organigramme du centre.....	11
I-2 Professionnaliser les équipes par la formation.....	11
I-2.1 Former les équipes internes	11
I-2.2 Former les nouveaux bénévoles du réseau de collecte et de transport de la faune sauvage en détresse	12
I-2.3 Former les écovolontaires.....	12
I-2.4 Former les professionnels de la santé animale	13
I-3 Soigner les oiseaux et les mammifères de la faune sauvage européenne	13
I-3.1 Les oiseaux accueillis en 2019	14
I-3.2 Les mammifères accueillis en 2019	16
I-3.3 L'amélioration des techniques de soins	17
I-3.4 L'accueil d'espèces à enjeux.....	18
I-3.5 La provenance des animaux pris en charge au centre de sauvegarde	18
II- Sensibiliser les publics	19
II-1 Animer un pôle d'information et de médiation.....	19
II-1.1 La mise à disposition de documents	20
II-1.2 Des pages dédiées sur le site internet paca.lpo.fr	21
II-1.3 Mise en place d'une lettre d'information	22
II-1.4 Le développement des réseaux sociaux	23
II-1.4.1 Une page Facebook dédiée	23
II-1.4.2 Création et animation d'un compte Instagram dédié	23
II-1.5 L'accueil des découvreurs sur site.....	24
II-2 Contribuer à la dynamique locale d'éducation à l'environnement.....	25
II-2.1 Intervenir auprès des collégiens & autres jeunes.....	25
II-2.2 Animer un cycle de conférences, et remettre en liberté les animaux soignés avec les publics.....	25
II-3 Rencontrer nos partenaires et développer de nouveaux partenariats	26
II-3.1 Les partenaires techniques.....	26
II-3.2 Les partenaires financiers	26
II-4 Communiquer auprès de la presse.....	27
III- Etudier les espèces.....	28
III-1 Produire des informations sur la faune sauvage	28
III-2 Evaluer l'état de la biodiversité : assurer une veille écologique en dénonçant les actes de braconnage.....	29
III-3 Agir pour protéger la nature.....	31
IV - Bilan financier	32
Annexes : revue de presse	

I- Prendre en charge la faune sauvage



Accueillir • Soigner • Relâcher • Sensibiliser

I-1 Une équipe dédiée au projet

I-1.1 Des intervenants aux statuts divers

Dans le cadre de la mise en place d'un système de qualité au niveau de la gestion du centre, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur travaille avec un réseau de professionnels, de bénévoles formés, mais aussi avec l'aide de vétérinaires, de pompiers, du corps de police de l'environnement et d'agents forestiers.

- En 2019, la gestion quotidienne du Centre régional de Sauvegarde de la faune sauvage s'est faite avec :
- **Une équipe de direction salariée** pour assurer la gestion managériale et financière de l'établissement : Magali GOLIARD, directrice adjointe et Marie-José ETIENNE, responsable administrative et financière.
- **Une chargée du centre de sauvegarde salariée à plein temps**, titulaire du certificat de capacité pour la détention et le soin sur les animaux de la faune sauvage : Aurélie AMIAULT a souhaité cesser sa mission en février 2019. Elle a été remplacée en juillet 2020 par Loriane AUBINAIS, qui intervient sous la capacité d'Olivier HAMEAU. La chargée du centre assure la coordination du plan d'action, les soins aux pensionnaires (sous l'autorité du vétérinaire référent), l'entretien des structures, la gestion de la cellule de conseils téléphoniques et l'encadrement de l'équipe de soigneurs, dont une salariée et des bénévoles. Olivier HAMEAU, également salarié de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, titulaire du certificat de

capacité, vient en renfort et s'assure des relâchers et suivis des Chevêches d'Athéna accueillies au centre de sauvegarde bénéficiant d'un Plan d'Actions spécifique.

- **Une soigneuse professionnelle salariée à plein temps** : Alexandra DE KERVILER.
- **Neuf ambassadeurs faune sauvage engagés dans le cadre d'un volontariat en service civique** en 2019 : Marine WILLI, Victor FERNANDEZ, Marine GUYON, Clara BALARAN, Nawal M'HAMDI, Joris RAINAUD, Elodie MALMEJEAN, Marine STEINMANN et Arnaud BORNE. Ils ont assuré un soutien à l'équipe salariée dans l'accompagnement de l'équipe bénévole et le développement du programme.
- **Deux à six écovolontaires bénévoles** qui ont été présents à plein temps chaque mois sur le site ;
- **Des bénévoles et des stagiaires.**



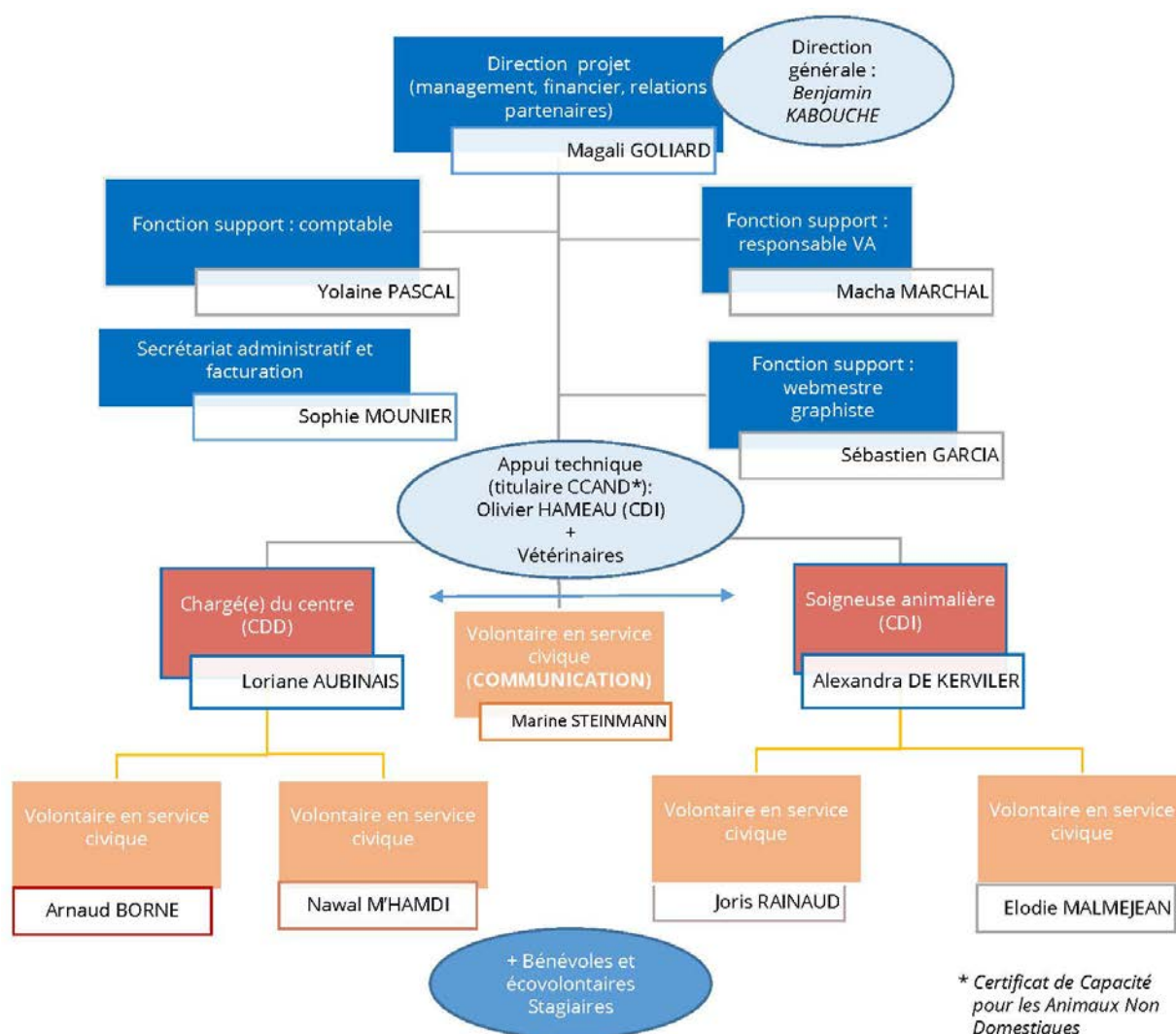
De gauche à droite : Joris RAINAUD (VSC), Arnaud BORNE (VSC), Loriane AUBINAIS (chargée du centre), Nawal M'HAMDI (VSC), Marine STEINMANN (VSC), Aïcha MOHAMED (écovolontaire), Élodie MALMEJEAN (VSC), Alexandra DE KERVILER (soigneuse) © Sébastien CENTANNI

Les tâches prises en charge par les bénévoles comprennent, entre autres :

- le nourrissage, l'entretien et l'aide aux soins des animaux en captivité ;
- l'aide pour l'entretien du site et des structures (infirmerie, volières) ;
- l'aide pour l'accueil téléphonique ;
- la récupération des animaux chez les vétérinaires de proximité ;
- l'organisation de points d'information lors de relâchers publics.

Ce sont **143 bénévoles** transporteurs qui aident le réseau d'acheminement, **37 cliniques vétérinaires** « partenaires » qui sont impliquées dans le fonctionnement du centre et **30 bénévoles soigneurs** qui aident directement sur place.

I-1.2 Juillet 2019 : un nouvel organigramme du centre



I-2 Professionnaliser les équipes par la formation

I-2.1 Former les équipes internes

Objectif : Maintenir un réseau de compétences en interne pour la bonne gestion du Centre

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne ses équipes pour se former : les deux salariées ont suivi une formation naturaliste sur la Loutre d'Europe et une formation sur le tutorat de service civique. Alexandra De Kerviler a également travaillé sa demande pour un certificat de capacité pour l'entretien des animaux : la demande de certificat de capacité sera recevable et instruite par la DDPP en 2020 après justification des conditions d'expérience et de formation définies par l'arrêté du 12 décembre 2000 modifié. Chaque volontaire en service civique bénéficie également de formations internes et externes.

I-2.2 Former les nouveaux bénévoles du réseau de collecte et de transport de la faune sauvage en détresse

Objectif : Animer un réseau de collecte et d'acheminement des animaux et former les bénévoles

Les 30 novembre et 1^{er} décembre, deux journées de formation ont été animées avec pour objectif de renforcer le réseau d'acheminement. De nouveaux bénévoles associatifs domiciliés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont ainsi intégré le réseau. Certains bénévoles investis dans le réseau depuis plusieurs années ont pu conforter leurs connaissances à cette occasion. A l'issue de ces journées de formation auxquelles 24 personnes ont participé, le réseau d'acheminement du centre de Buoux s'est étendu.

I-2.3 Former les écovolontaires

Objectif : Accueillir, former et accompagner des équipes bénévoles

Chaque écovolontaire accueilli au CRSFS fait l'objet d'un accueil sur plusieurs journées et comprenant :

- La visite des structures ;
- La présentation d'un diaporama d'accueil ;
- Une formation à la manipulation des oiseaux ;
- Une formation à l'élevage des jeunes et aux soins d'urgence ;
- Une formation à l'hygiène et sécurité ;
- La mise à disposition d'un guide du bénévole au centre de sauvegarde de la faune sauvage ;
- La mise à disposition d'un guide pour la gestion des appels téléphoniques.



Les écovolontaires d'Août 2019 relâchent des faucons crécerelles © Manon JEANTY

Au cours de l'année 2019, malgré la fermeture, 21 écovolontaires et 8 stagiaires (essentiellement dans le cadre de stages de découverte et de stage de bac professionnel) ont été accueillis et formés pour une durée de 1 semaine à plusieurs mois.



Simone (à gauche) et Aïcha (à droite) contribuent aux soins des animaux
© Simone VAN VELZEN et Grégory DELAUNAY

I-2.4 Former les professionnels de la santé animale

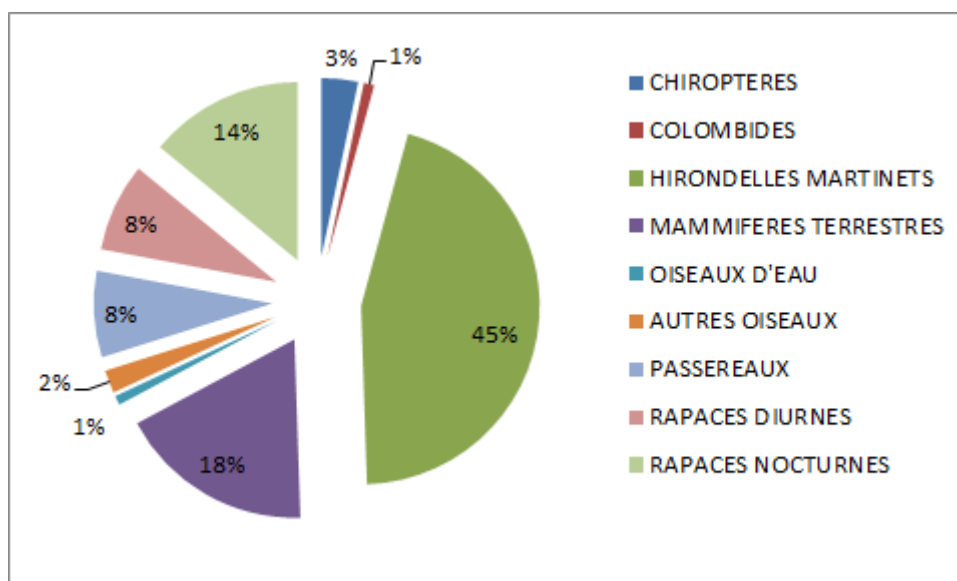
Objectif : Former les professionnels à la prise en charge et la stabilisation de la faune sauvage en détresse

Grâce à l'investissement de professionnels de la santé animale, l'efficacité des soins réalisés augmente. Ces vétérinaires, assistantes et ostéopathes se forment en pratiquant des soins sur la faune sauvage présente au Centre de sauvegarde. L'équipe de soigneurs du centre développe également leurs compétences grâce aux échanges que ces rencontres apportent. Toutefois, aucune formation n'a pu être organisée en 2019, mais des formations et un questionnaire relevant les attentes de ces professionnels seront adressées en 2020.

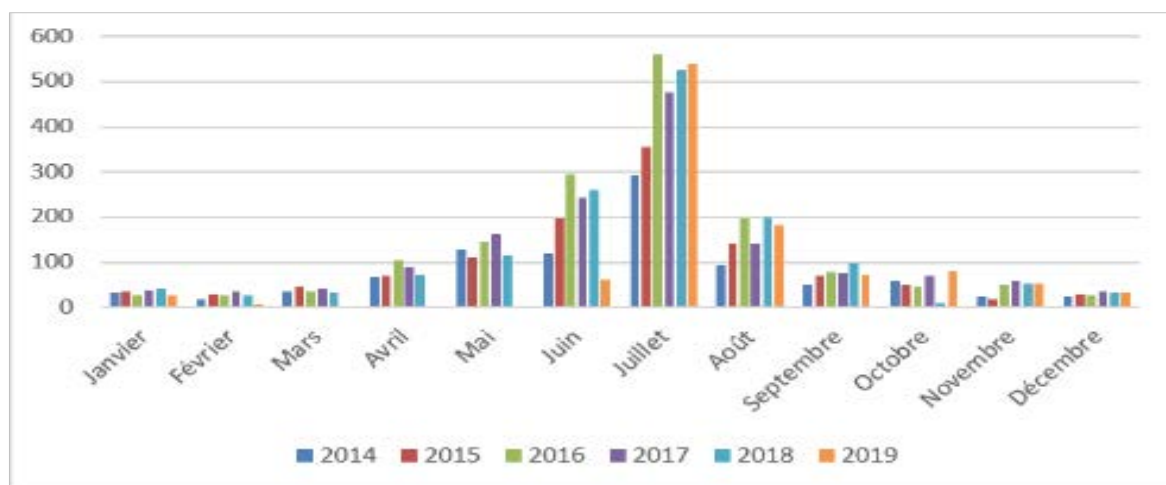
I-3 Soigner les oiseaux et les mammifères de la faune sauvage européenne

Objectif : Accueillir et administrer les premiers soins pour l'ensemble de la faune

En 2019, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage a récupéré **1061 animaux**.



Graphique 1 : principales catégories faunistiques accueillies au CRSFS de Buoux – année 2019 (1061 individus)



Graphique 2 : nombre de prises en charge par mois de 2014 à 2019

I-3.1 Les oiseaux accueillis en 2019

ESPECES	TOTAL	EN SOIN	RELACHE	AUTRES *
Aigle royal	1			1
Aigrette garzette	1			1
Autour des palombes	4	2		2
Bécasse des bois	2			2
Bergeronnette grise	3		1	2
Bondrée apivore	2			2
Buse variable	17	5	7	5
Caille des blés	1			1
Chardonneret élégant	6			6
Choucas des tours	7	4		3
Chevêche d'Athéna	10	1	3	6
Effraie des clochers	1			1
Chouette hulotte	23	3	10	10
Cigogne blanche	1		1	
Circaète Jean-le-Blanc	2		1	1
Cygne tuberculé	1		1	
Engoulevent d'Europe	5		1	4
Épervier d'Europe	23	9	2	12
Étourneau sansonnet	2	1		1
Faisan de Colchide	2	2		
Faucon crécerelle	27	3	14	10
Faucon hobereau	2	1	1	
Faucon pèlerin	1	1		
Fauvette à tête noire	1			1
Fauvette mélanocéphale	2			2
Flamant rose	1			1
Geai des chênes	8		2	6
Gobemouche sp	2		2	
Grand-duc d'Europe	17	6	3	8
Grive musicienne	6		2	4
Guêpier d'Europe	1			1
Héron cendré	1			1
Héron garde-bœuf	2			2
Hibou moyen-duc	1			1
Petit-duc scops	97	1	62	34
Hirondelle de fenêtre	20	2	6	12

Hirondelle de rochers	1		1	
Hirondelle rustique,	6	1	1	4
Huppe fasciée	4		2	2
Loriot d'Europe	3		1	2
Martin pêcheur d'Europe	5		3	2
Martinet à ventre blanc	4		1	3
Martinet noir	449	1	156	292
Merle noir	4		1	3
Mésange bleue	2		1	1
Mésange charbonnière	7		3	4
Milan noir	4		4	
Moineau domestique	7	1	1	5
Moineau sp	1			1
Perdrix rouge	1	1		
Pic vert, Pivert	2			2
Pigeon biset	1			1
Pigeon biset domestique	1		1	
Pigeon ramier	7	2	2	3
Pinson des arbres	2	1	1	
Pipit sp	1			1
Gallinule poule-d'eau	1	1		
Rollier d'Europe	6		3	3
Rougegorge familier	3		1	2
Rougequeue noir	8		2	6
Serin cini	1			1
Tourterelle turque	1	1		
Vanneau huppé	1			1
Vautour fauve	1		1	
Vautour moine	1		1	
Total OISEAUX	838	50	306	482

Tableau 1 : Oiseaux recueillis du 01/01/2019 au 31/12/2019 (n=838)

*Autres = mort à l'arrivée ou en soins, euthanasié par un vétérinaire, transféré dans un autre centre



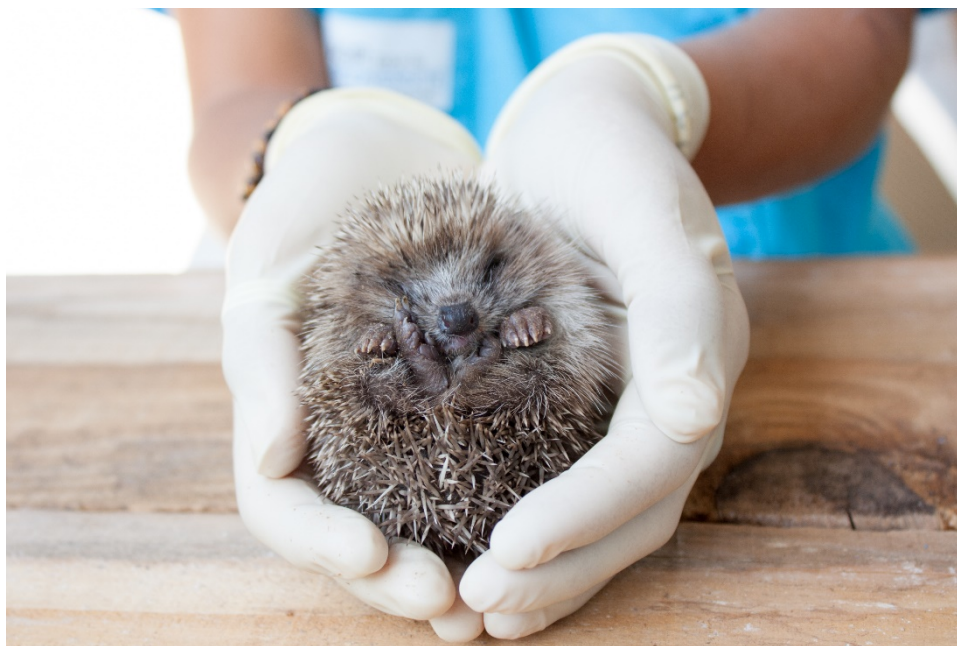
Grand-duc en volière © Grégory Delaunay

I-3.2 Les mammifères accueillis en 2019

ESPECES	TOTAL	EN SOIN	RELACHE	AUTRES *
Blaireau européen	1			1
Campagnol des champs	1			1
Chevreuril européen, Chevreuril	1	1		
Écureuil roux	21	3	5	13
Hérisson d'Europe	139	55	36	48
Lapin de garenne	1		1	
Lérot	1		1	
Lièvre d'Europe	1			1
Loir gris, Loir	13	2	7	4
Mulot sp	5			5
Musaraigne sp	1		1	
Noctule de Leisler	5		2	3
Oreillard sp	3		1	2
Pipistrelle commune	6	1	1	4
Pipistrelle sp	21		9	12
Rat noir, Rat commun	1		1	
Renard roux	2			2
Total MAMMIFERES	223	62	65	96

Tableau 2 : Mammifères recueillis du 01/01/2019 au 31/12/2019 (n= 223)

*Autres = mort à l'arrivée ou en soins, euthanasié par un vétérinaire, transféré dans un autre centre



Hérisson d'Europe © Manon JEANTY

I-3.3 L'amélioration des techniques de soins

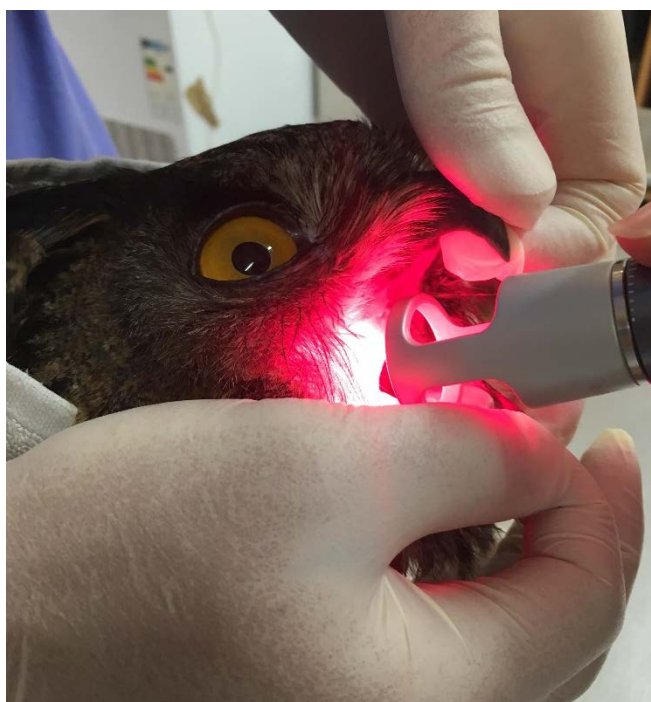
En 2019, le centre de sauvegarde a continué d'améliorer ses techniques de soins grâce aux interventions régulières du Dr. Pascale PIGNET.



Arnaud (à gauche) et Dr. PIGNET (à droite) réalisent une thérapie au laser sur un Hérisson d'Europe

© Loriane Aubinais

Les séances de laser prodiguées aux animaux en soins ont permis d'améliorer la recalcification des fractures, la cicatrisation des plaies conséquentes et de faire reculer la trichomonose aviaire présente chez de nombreux rapaces accueillis en fin d'année.



Un Grand-duc reçoit une thérapie au laser pour faire régresser sa trichomonose aviaire

© Loriane Aubinais

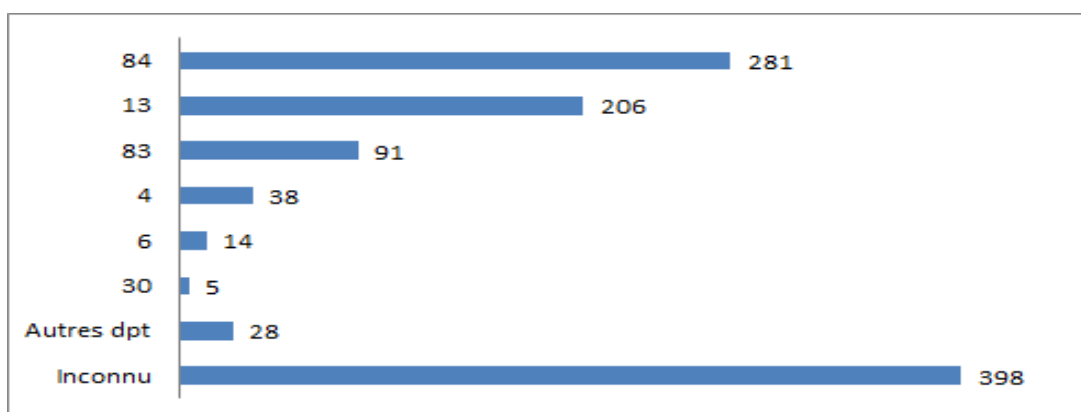
I-3.4 L'accueil d'espèces à enjeux

Un Vautour moine s'est retrouvé piégé pendant 2 jours dans un filet de clôture pour moutons dans la commune de Barème (83840). Il a été accueilli le 24/01/19 au Centre de sauvegarde où un diagnostic complet lui a été prodigué. Le grand rapace nécrophage souffrait d'une importante plaie à la main gauche, de cinq rémiges cassées et d'une plus petite plaie à la main droite. Après un mois complet de soins et de rééducation dans nos volières, il a pu être bagué pour être relâché à Rougon (04120) le 25/02/19 auprès d'autres vautours fauves et moines. Son évolution pourra ainsi être suivie de près.



Vautour moine en volière de réhabilitation © Danièle Bruchet

I-3.5 La provenance des animaux pris en charge au centre de sauvegarde



Graphique 3 : répartition des prises en charge par département en 2019

II- Sensibiliser les publics

Le centre de sauvegarde ne soigne pas seulement la faune sauvage en détresse. Son rôle est également d'informer et sensibiliser divers publics à la sauvegarde de cette faune et de jouer un rôle de médiation faune sauvage.

II-1 Animer un pôle d'information et de médiation

Le centre de sauvegarde assure un standard téléphonique 7 jours sur 7, avec l'aide de volontaires en service civique et des écovolontaires présents toute l'année, pour répondre à une demande sociale de plus en plus forte provenant de particuliers et professionnels ayant trouvé un animal sauvage en détresse. L'objectif de cette cellule de médiation faune sauvage est d'apporter des réponses à toutes les questions relatives à la petite faune sauvage, qu'il s'agisse d'oiseaux ou de petits mammifères.

Ces questions concernent des problématiques très diverses :

- signalement d'animaux en détresse (blessés ou en perte),
- signalement de la présence de colonies ou d'individus,
- demande d'information sur la faune sauvage (sur la biologie ou les mœurs des animaux),
- problème de cohabitation (phobies, dérangements, salissures, etc.), allant jusqu'à des souhaits de destruction d'espèces.

Des conseils et informations sur la problématique de cohabitation homme/faune sauvage sont mis à disposition des collectivités et des particuliers afin d'éviter les nuisances (fientes, pigeons, goélands...) et de favoriser la biodiversité en milieu urbain (hirondelles, martinets, hérissons...).

L'animation du pôle d'information et de médiation répond à une demande sociale en constante augmentation. Chaque année, **plus de 3000 conseils** sont apportés par téléphone et près de **2000 par mail**.

En raison de la fermeture du centre de mars à juin, nous avons stoppé momentanément les accueils mais maintenu un service *a minima* :

- pour les animaux en soins ;
- pour renseigner les découvreurs ;



Arnaud (VSC) conseille des particuliers © Loriane Aubinais

- pour continuer à faire de la médiation faune sauvage.

Toutefois, les découvreurs sur cette période étaient renvoyés également vers les services de l'Etat afin de signifier que la mission effectuée par le centre était une mission d'utilité publique et que sans elle, les services de l'Etat devaient prendre le relai pour gérer cette faune qui est un « bien commun ».

II-1.1 La mise à disposition de documents

Le centre de sauvegarde dispose de dépliants grand public, d'une affiche et de brochure pour les financeurs présentant son activité. Ces derniers sont disponibles sur le site internet de l'association <http://paca.lpo.fr>

Consultez nos fiches conseils
<http://paca.lpo.fr/soins-animaux/conseils/fiches-conseils>

ou contactez le centre de sauvegarde
04 90 74 52 44
cristal-paca@lpo.fr

si une prise en charge est nécessaire,
le centre fonctionne grâce à vos dons !
<http://paca.lpo.fr/don>

Merci !

Vous avez trouvé un animal sauvage, et vous êtes certain qu'il a besoin de votre aide :

✓ À faire
Gardez votre calme !

- 1 Capturez l'animal en le recouvrant d'un tissu. Prenez garde aux serres des rapaces et au bec des échassiers (hérons, cigognes). Installez l'animal dans un carton adapté à sa taille ou dans une caisse de transport pour chien ou chat et laissez-le au calme.
- 2 Notez avec précision le lieu, la date et les circonstances de découverte de l'animal.
- 3 Maintenez les animaux très jeunes ou très faibles au chaud (28°C), si besoin à l'aide d'une bouillotte.
- 4 Maintenez les animaux très jeunes ou blessés à l'abri des mouches à l'aide d'un tissu.
- 5 Consultez nos conseils sur paca.lpo.fr rubrique « Soins animaux »
- 6 Confiez rapidement l'animal à un centre de sauvegarde de la faune sauvage qui apportera les soins adaptés.

✗ À ne pas faire !

- 1 N'alimentez jamais et n'hydratez jamais un animal sauvage avant d'avoir pris connaissance de nos conseils sur <http://paca.lpo.fr> rubrique « Soins animaux ». Ne donnez ni pain ni lait à un oiseau ou un mammifère sauvage.
- 2 Ne tentez jamais de soigner un animal sauvage, vous risqueriez d'aggraver son état.
- 3 Ne tentez jamais d'élever un animal sauvage chez vous. Pour un grand nombre d'espèces, la loi l'interdit mais surtout, vous le condamneriez.
- 4 Ne manipulez pas un animal sauvage, ne l'exhibez pas, ne lui parlez pas, ne le caressez pas : en situation de détresse, il a surtout besoin de calme !
- 5 N'installez jamais un oiseau dans une cage à barreaux.

SECOURIR UN ANIMAL SAUVAGE EN DÉTRESSE

Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
paca.lpo.fr

Partenaire du Parc naturel régional du Luberon

Vous avez trouvé un jeune animal sauvage.

Attention, ils n'ont pas tous besoin de vous !

Parce qu'un animal sauvage a plus de chances de survie s'il est confié à des spécialistes, la loi interdit aux particuliers de détenir en captivité un grand nombre d'espèces sauvages.

Cas particulier des martinets

Le saviez-vous ? Les martinets volent en permanence. Ils ne se trouvent au sol que par accident et sont incapables de reprendre leur envol seuls.

Quand intervenir ? Une intervention est utile dans tous les cas.

N'intervenez pas à la découverte d'un faon ou d'un levraut. Pour tous les autres, surveillez discrètement l'environnement du jeune. Si aucun adulte n'est visible, l'animal a probablement besoin de votre aide.

Le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage est une propriété du Parc naturel régional du Luberon et est géré par la LPO PACA.

Sa mission principale

Soigner les oiseaux et les mammifères sauvages afin de leur rendre la liberté. Chaque année, plus de 1000 animaux sont pris en charge. La structure fonctionne grâce à l'investissement de nombreux bénévoles.

Jeune oiseau

Le saviez-vous ? Les oisillons (chouettes, hiboux, merles, grives, etc.) sortent du nid avant de savoir voler. Pendant ces quelques jours d'apprentissage indispensables à leur survie future, leurs parents s'en occupent, souvent très discrètement.

Quand intervenir ? N'intervenez que si l'oisillon est en danger immédiat : route, chats, etc. Dans tous les autres cas, laissez l'oisillon sur place avec ses parents. Si besoin, installez-le dans un endroit discret à l'abri des prédateurs.

Jeune mammifère

Le saviez-vous ? Les faons et les levrauts passent leur journée seuls, tapis dans l'herbe, à l'abri des prédateurs. À l'inverse, un jeune hérisson trouvé seul en plein jour est en danger et a besoin de votre aide.

Quand intervenir ? N'intervenez pas à la découverte d'un faon ou d'un levraut. Pour tous les autres, surveillez discrètement l'environnement du jeune. Si aucun adulte n'est visible, l'animal a probablement besoin de votre aide.

Je fais un don à la LPO PACA

€ *Merci*

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

☐ Je m'inscris à la newsletter de la LPO PACA

La LPO PACA s'engage à ne pas communiquer vos coordonnées.

Je choisis de faire :

☐ un don ponctuel par chèque à l'ordre de la LPO PACA

☐ un don régulier sur <http://paca.lpo.fr>

Plus d'informations au 04 94 12 79 52

Envoyez votre don à : LPO PACA, Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaures 83400 Hyères.

66% de votre don à la LPO PACA est déductible de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable.

La LPO PACA vous adressera un reçu fiscal en début d'année.

À titre d'exemple, un don de ...

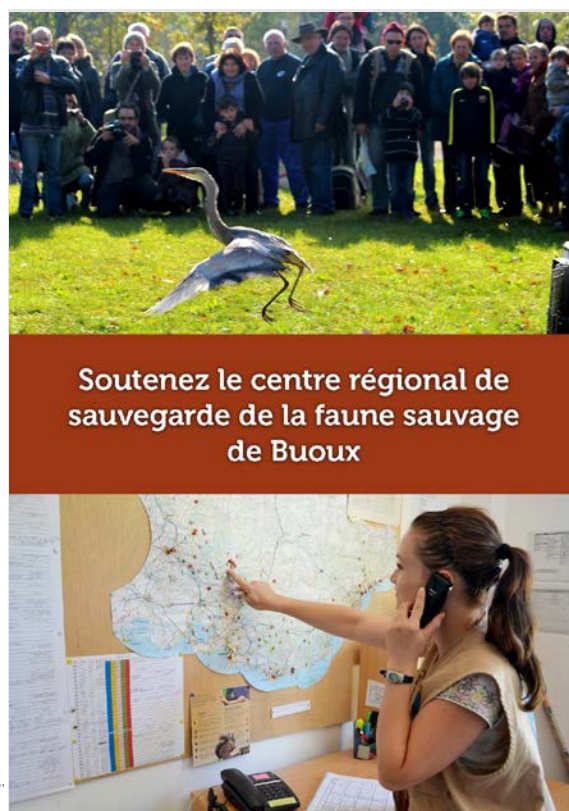
250€	soit 85€ après déduction fiscale	= Prise en charge d'un grand rapace
100€	soit 34€ après déduction fiscale	= Soins d'un jeune mammifère
35€	soit 12€ après déduction fiscale	= Diagnostic d'accueil

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez après de la LPO PACA d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Contactez la LPO PACA 2021, imprimé sur papier recyclé avec encres végétales et solvants sans alcool.

Dépliant du centre de sauvegarde de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur



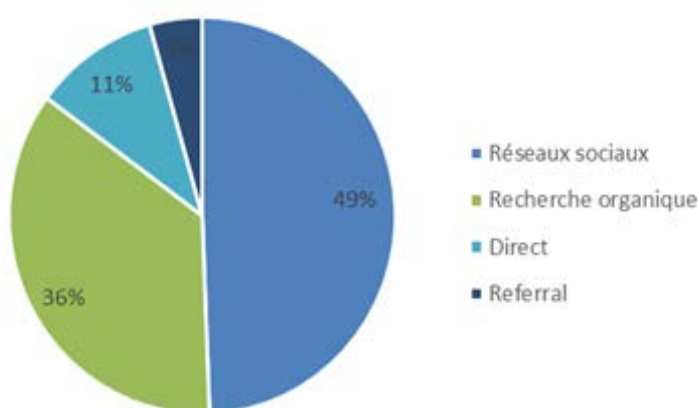
L'affiche du centre de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur ;



Un livret pour les financeurs

II-1.2 Des pages dédiées sur le site internet paca.lpo.fr

Le centre de sauvegarde bénéficie, sur le site internet de la LPO Provence-Alpes-Côte-d'Azur <https://paca.lpo.fr> d'une rubrique "Soins" entièrement consacrée à ses missions <https://paca.lpo.fr/soins-animaux>. Les internautes ont accès dans cette rubrique à des actualités du centre, des conseils, une documentation diverse, ainsi que des informations sur les différentes manières de contribuer bénévolement à la vie de l'établissement.



Graphique 3: Principaux canaux d'arrivée des visiteurs sur le site

En 2019, la rubrique "Soins" du centre de sauvegarde est la deuxième page la plus consultée du site internet de la LPO Provence-Alpes-Côte-d'Azur (avec 85 010 pages vues), après la rubrique "Contacts". Les pics de consultation ont eu lieu aux mois de février, juin et novembre, avec des visites en augmentation régulière tout au long de la période estivale. Cette activité est notamment due à une présence renforcée sur les réseaux sociaux, principal canal d'acquisition de trafic

en ligne, et un meilleur classement du site internet dans les moteurs de recherche, du fait de la mise en place d'une version mobile du site.

Afin de renforcer le dialogue entre l'équipe du Centre de sauvegarde, ses différents bénévoles (soigneurs et transporteurs) et ses partenaires, une lettre d'information trimestrielle a été lancée en octobre 2019. Cette lettre comporte des actualités concernant le centre et des événements internes. Une rubrique est destinée à donner des nouvelles de certains animaux pensionnaires au centre, développant notamment les soins dont ils font l'objet. Quelques statistiques sont partagées sur la faune sauvage en détresse et l'activité du centre, des communications sont faites sur l'actualité ornithologique et environnementale, et un point naturaliste présente une espèce accueillie au Centre de sauvegarde. En outre, cette lettre d'information valorise l'implication de nos bénévoles et le soutien de nos partenaires par l'envoi de cette documentation.

A photograph of a falcon, possibly a Common Kestrel, perched on a weathered log. The bird has a dark head with a prominent black stripe through its eye, a yellowish-brown breast with dark streaks, and dark wings and back. It is looking towards the camera. The background is a blurred green mesh fence.

Le samedi 26 octobre 2019 aura lieu la 38ème édition du Trail du Luberon au départ d'Oppède. Une course de 9km à 12km pour les plus sportifs dans l'un des plus beaux paysages de la région Sud mais aussi pour la famille car à chaque inscription, 1 euro est reversé au Centre régional d'Education Sportive de la Vallée de la Durance pour le Centre de Jeunesse. Pour participer à ce trail, il faut seulement avoir quinze ans ou plus, et être prêt au départ à 14h (la reconnaissance se fait à 9h) à la salle des fêtes d'Oppède, et la remise des dossards entre 12h et 13h45. Si vous souhaitez vous inscrire, rendez-vous ici !

lien vers la vallée de la Durance : <https://www.vallee.com/662387159>



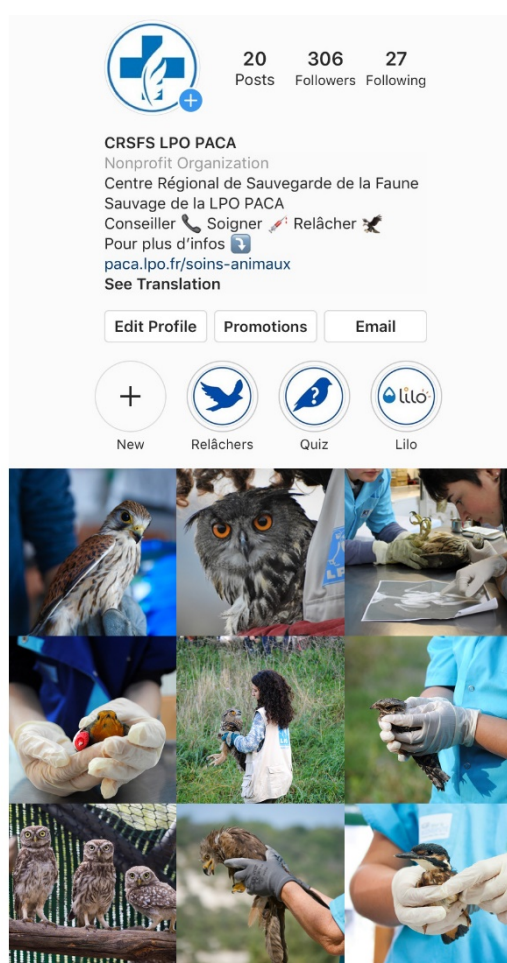
II-1.4 Le développement des réseaux sociaux

II-1.4.1 Une page Facebook dédiée

Créée le 29 Mars 2013, la page Facebook du Centre de sauvegarde est utilisée pour informer les internautes sur les premiers secours à porter à un animal en détresse, sur le fonctionnement du centre et sur les menaces qui pèsent sur la faune régionale. Elle compte à ce jour plus de 8100 mentions "J'aime" après en avoir gagné près de 1560 en 2019. La page est accessible à cette adresse: <https://www.facebook.com/lpo.paca.crsfs/>

Par le biais de la page, nous avons informé le public de la tenue d'événements en lien avec l'activité du centre (relâchers, appels aux dons financiers et matériels, rencontres sportives, stands...). Pour permettre à la communauté d'être au plus près du travail quotidien de l'équipe, des photos des pensionnaires sont régulièrement partagées sur la page, accompagnées d'un texte expliquant les circonstances de découverte des animaux et les soins qui leur sont apportés. Un travail de sensibilisation est effectué pour encourager les particuliers à adopter des comportements responsables envers la faune sauvage, tout en apportant des éléments et connaissances naturalistes sur les espèces accueillies au centre.

II-1.4.2 Création et animation d'un compte Instagram dédié



Depuis le mois de septembre 2019, le Centre de sauvegarde est également présent sur Instagram et développe ainsi ses capacités de communication. Un dialogue différent peut être instauré avec la communauté de ce réseau social, tant par le partage de vidéos de relâchés que par l'animation de quiz et jeux de reconnaissance des espèces permis par les outils disponibles (*stories*, *highlights*, *hashtags*, *tags*, etc...). Le compte Instagram est régulièrement alimenté en photographies prises par des bénévoles, des services civiques ou des salariés, pour transmettre aux utilisateurs d'Instagram quelques connaissances naturalistes et informations quant aux soins apportés aux animaux en détresse.

En 2019, le compte Instagram a ainsi attiré plus de 290 personnes souhaitant suivre l'activité du centre autrement. 18 posts ont été partagés, générant 1 167 réactions !

Capture d'écran du compte Instagram, avec 9 des posts les plus aimés en 2019.

II-1.5 L'accueil des découvreurs sur site

Bien que le centre soit interdit au public et que les visites soient impossibles pour des raisons de sécurité et d'hygiène, les découvreurs sont parfaitement acceptés sur le site afin de faciliter l'arrivée des animaux en détresse dans les locaux.

L'accès à l'infirmerie est très limité : à leur arrivée, les découvreurs sont invités à patienter devant le centre et à remplir une fiche permettant de rassembler les informations nécessaires concernant le lieu de découverte de l'animal, les circonstances de découverte et les coordonnées des découvreurs. Afin d'améliorer les conditions d'accueil de ce public particulier, un projet visant à construire un Espace d'accueil a été mené en 2019. Le but est de pouvoir offrir un lieu de réception convivial aux découvreurs, équipé d'une fontaine à eau et de documentation diverse sur la faune sauvage et les animaux en détresse. En plus de valoriser le site pour le public, l'espace d'accueil est un projet de communication favorisant la diffusion des conseils de prise en charge d'un animal blessé, la transmission de connaissances naturalistes, et la sensibilisation à la protection de la biodiversité. Le lancement de ce projet et la construction de l'espace d'accueil est prévue pour les mois de février et mars 2020.

Le centre a également reçu un panneau d'accueil officiel à fixer sur son mur extérieur. Comprenant les logos de nos différents partenaires, le panneau présente et résume aux découvreurs arrivant sur le site la mission de l'établissement : accueillir, soigner, libérer.



Le panneau d'accueil a été fixé sur le mur extérieur du centre © Marine Steinmann

II-2 Contribuer à la dynamique locale d'éducation à l'environnement

II-2.1 Intervenir auprès des collégiens & autres jeunes

Afin de sensibiliser le public à la biodiversité et aux premiers gestes en cas de découverte d'un animal sauvage en détresse, des animations sont organisées à destination des classes de 6ème dans le cadre du programme éducatif du Parc naturel régional du Luberon. Ces animations répondent aux attentes du programme de Sciences de la Vie et de la Terre en montrant une des actions possibles de l'homme en faveur de la protection de la nature. Une journée d'intervention a également été organisée avec l'école internationale de Luynes ou des supports présentant le centre ont été présentés en anglais.

En 2019, **ce sont 345 jeunes** qui ont reçu la visite d'un membre de l'équipe du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage pour leur présenter le métier de soigneur animalier en centre de sauvegarde et les sensibiliser aux premiers gestes pour secourir un animal en détresse.

II-2.2 Animer un cycle de conférences, et remettre en liberté les animaux soignés avec les publics

Au cours de l'année 2019, **près de 1000 personnes** (adultes, scolaires et loisirs) ont également été sensibilisées à la protection de la faune sauvage au cours de remises en liberté publiques d'animaux soignés au centre. Ce sont **14 évènements** de ce type qui ont été organisés à travers la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour permettre à ces différents publics d'assister au relâcher d'un animal sauvage.

Des tenues de stands sur le centre de sauvegarde ont été réalisées dans l'ensemble de la région à l'occasion de nombreux évènements : Trail du Luberon, Journées du Patrimoine, les forums des associations, concerts organisés par la gare de Coustellet, etc.



Un Hibou grand-duc a été relâché au Trail des châteaux en Luberon pour remercier les coureurs

© Jean-François Dubois, Marine Steinmann

II-3 Rencontrer nos partenaires et développer de nouveaux partenariats

II-3.1 Les partenaires techniques

Le Centre collabore avec de nombreux partenaires techniques dont les vétérinaires et cliniques vétérinaires qui ont un rôle essentiel dans le soutien de l'activité. Mais la collaboration se fait également avec les services de l'Etat.

II-3.2 Les partenaires financiers

2019 a été une année particulière avec de mauvais présages financiers en début d'année qui ont amené le conseil d'Administration de l'association a décidé la fermeture de l'établissement. Deux types de mobilisation se sont alors enclenchés :

- une mobilisation des pouvoirs publics pour maintenir les subventions annuelles de fonctionnement de cet établissement. La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône ont donc renouvelé leur confiance avec des aides de fonctionnement ;
- une mobilisation citoyenne qui a servi car de nouveaux partenaires privés se sont engagés à soutenir la réouverture du Centre dont le **fond de dotation ITANCIA** et un fond familial. Le **fond de dotation UNIVET** qui a vu le jour en 2018 à l'initiative des docteurs vétérinaires Alain MOUSSU et Christophe NAVARRO se sont également engagé à poursuivre leur aide à la mission de sauvegarde de la faune sauvage. Le zoo de la Barben également. La mobilisation citoyenne a permis également la récolte de dons via :
 - Une cagnotte en ligne qui a été lancée à l'initiative de bénévoles ;
 - Un soutien de la LPO France grâce à un appel à don national ;
 - Un don lié au décès d'un de nos fidèles bénévole, Lionel LUZY, remis par la famille que nous ne pouvons que vivement remercier ;
 - Un don lié à une tombola organisé par un hôtel restaurant d'Avignon « La MIRANDE » au moment des fêtes dont les bénéfices ont été reversés pour le fonctionnement du centre,
 - Un don d'un bénévole photographe à travers sa société WILDPIX TRAVEL qui organise des séjours photos naturalistes à travers le monde ;
 - Un don lié à la cessation d'activité d'une association de défense des animaux ADUMEA
 - Et les dons de tous les généreux donateurs privés qui ont répondu aux différents appels à dons.



Très largement diffusé auprès des partenaires, sur internet et sur les réseaux sociaux, cet appel aux dons a permis la récolte de nombreux dons. Ces dons s'ajoutent aux subventions publiques et contribue de manière importante au bon fonctionnement du Centre de sauvegarde.

II-4 Communiquer auprès de la presse

Au cours de l'année 2019, les actions du centre ont été relayées par plusieurs reportages, articles de presse en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de nombreux interviews et relais médiatiques.

Radio :

- **14.10.2019.** Loriane Aubinais intervient sur France bleu Vaucluse pour parler du centre, de ses missions et de son actualité : <https://www.francebleu.fr/emissions/la-grande-famille/vaucluse/la-lpo-la-ligue-de-protection-des-oiseaux>

Journal télévisé :

- **13.02.2019.** Reportage sur France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la fermeture du centre de sauvegarde : <https://www.youtube.com/watch?v=qsetjdx1EI>
- **06.04.2019.** Reportage sur France 3 Provence-Alpes-Côte-d'Azur sur la manifestation contre la fermeture du centre de sauvegarde : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/vaucluse/avignon/defenseurs-nature-veulent-sauver-buoux-1651414.html>

Revue de presse :

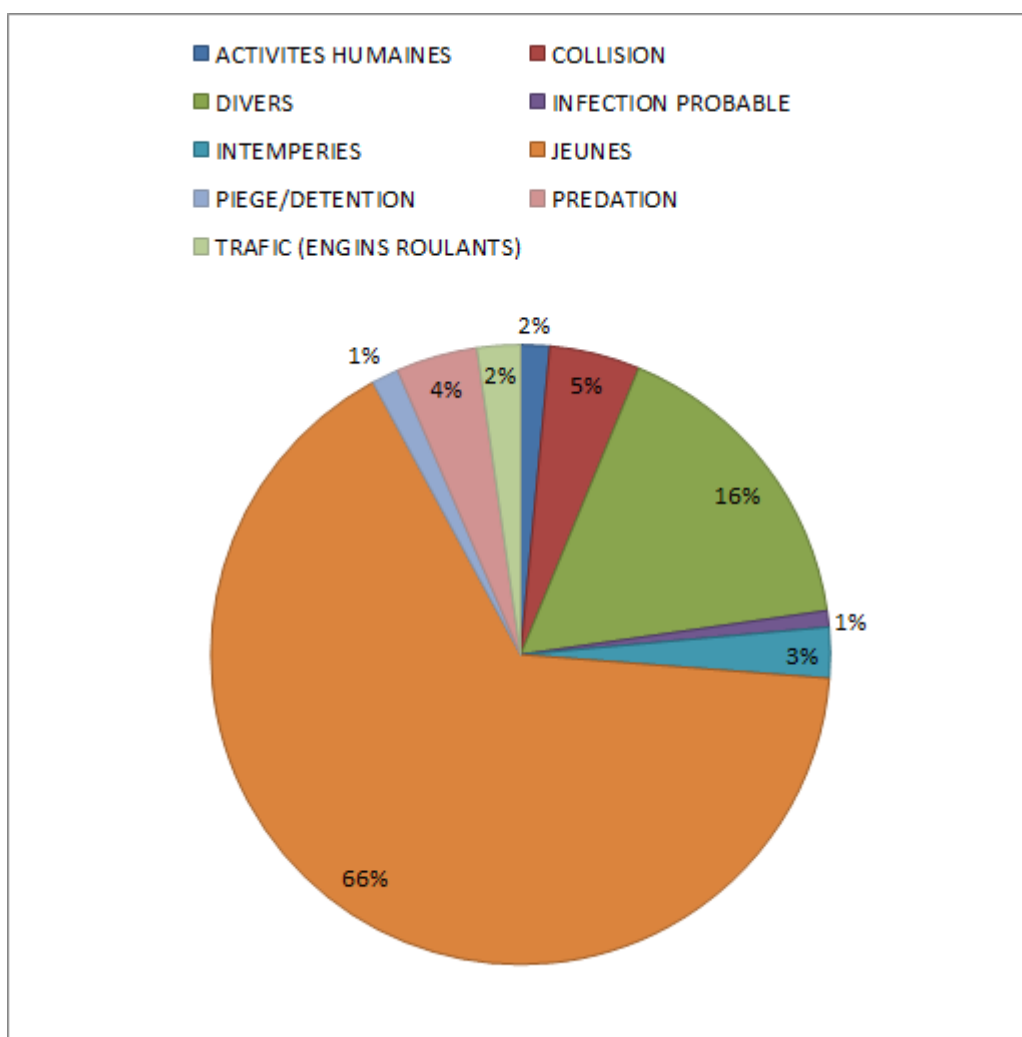
- Revue de presse en annexe 1

III- Etudier les espèces

III-1 Produire des informations sur la faune sauvage

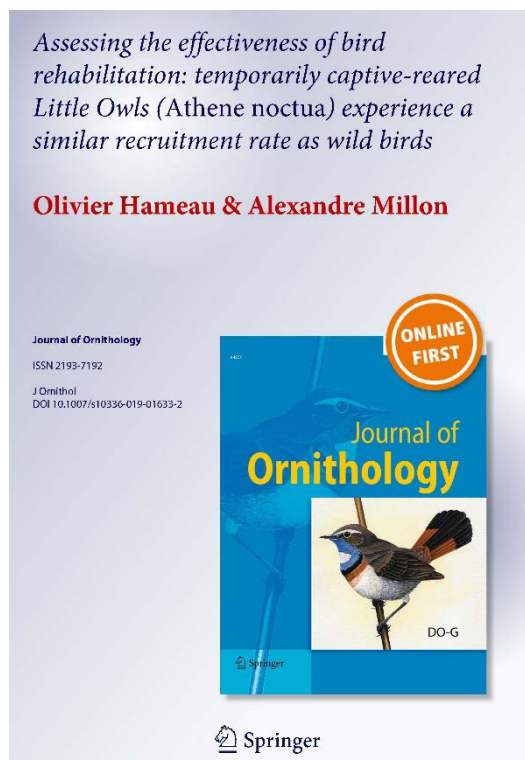
Objectif : Définir les causes d'entrée avec la plus grande précision possible

Chaque année, l'objectif du centre de sauvegarde est d'améliorer la détermination de la cause d'entrée pour chaque pensionnaire. Dr Pascale PIGNET, vétérinaire diplômée Certifaune nous permet d'améliorer cela en réalisant des autopsies sur les individus morts au centre de sauvegarde.



Graphique 9 : les causes d'accueil de la faune sauvage en 2019

Mesurer l'efficacité de la réhabilitation d'oiseaux : taux de recrutement similaires entre des jeunes Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) élevées temporairement en captivité et des oiseaux sauvages.



Chaque année, un grand nombre de jeunes oiseaux sont ramassés par méconnaissance par des particuliers, peu de temps après avoir quitté leur nid, pour être déposés dans des centres de sauvegarde de la faune sauvage. Ces oiseaux sont temporairement élevés à la main avant d'être relâchés. L'efficacité de cette pratique demeure néanmoins largement méconnue. Nous avons suivi **le devenir de 119 chevêches d'Athéna** relâchées et trouvé une probabilité de recrutement similaire à celle des oiseaux sauvages (11.8% vs. 10.7% des 382 poussins envolés sauvages). La période de relâcher des oiseaux, en automne et au début du printemps suivant, n'affecte pas les probabilités de recrutement, mais un plus faible succès reproducteur de ces derniers, comparé aux oiseaux sauvages, suggère que les lâchers d'automne sont à privilégier.

Publication complète dans "Journal of Ornithology" (janvier 2019), étude menée par Olivier HAMEAU (LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur) & Alexandre MILLION (IMBE - L'Institut Méditerranéen de la Biodiversité et d'Ecologie).

III-2 Evaluer l'état de la biodiversité : assurer une veille écologique en dénonçant les actes de braconnage

Pour la onzième année consécutive, afin d'apporter des éléments chiffrés sur les destructions par tir d'espèces protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le centre réalise, avec l'aide de plusieurs cliniques vétérinaire bénévoles, un dépistage systématique des tirs illégaux sur les animaux pris en charge.

Chaque campagne de dépistage a lieu pendant les mois de septembre à février, période hivernale correspondant à l'ouverture légale de la chasse. Au cours de cette période, chaque spécimen accueilli au centre appartenant à une espèce protégée est radiographié. En l'absence de témoins de l'acte de braconnage, la radiographie, mettant en évidence la présence de plomb dans les tissus, est l'unique moyen fiable pour déceler un acte de tir. Des signalements systématiques sont faits auprès de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage pour chaque animal victime de braconnage.



*Le bec de ce faucon crécerelle est cassé à la suite d'un tir illégal, et son aile fracturée
© Marine Steinmann*



Un autour des palombes a reçu onze éclats de plombs à la suite d'un tir illégal © Marine Steinmann

En 2019, sur les deux périodes de chasse (1er janvier – 28 février, et 15 septembre – 31 décembre), 17 oiseaux appartenant à des espèces protégées ont été recensés par le centre de sauvegarde comme ayant été victimes de braconnage.

III-3 Agir pour protéger la nature

Objectif : Réinsérer dans le milieu naturel les animaux soignés, valoriser les programmes de renforcement de populations

Sur les 1061 animaux accueillis en 2019, **371 animaux** ont été réinsérés dans leur milieu naturel après avoir fait l'objet de soins au centre de sauvegarde.



*Un faucon crécerelle plombé a été relâché en décembre 2019 dans le Parc national des Calanques
© Parc national des Calanques*

Certains pensionnaires ne peuvent pas être sauvés dès leur accueil, nous déplorons :

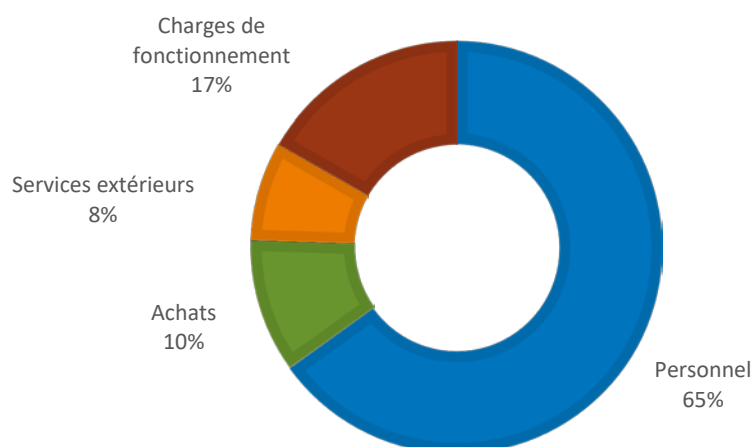
- 47 déjà morts à l'arrivée
- 176 euthanasies à l'arrivée pour cause d'état de santé trop grave
- 68 pensionnaires morts dans les 24h suivant leur accueil

En retirant les chiffres des individus non soignables, sur 770 animaux réellement soignés nous atteignons un taux de réussite aux soins de 56%

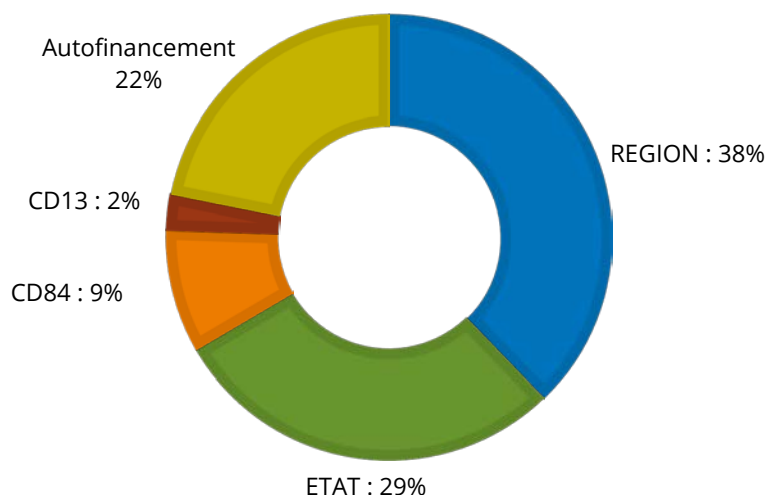
IV – Bilan financier

L'activité du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage, bien que chronophage, nécessite des moyens humains et financiers. Nous sommes sans cesse à la recherche de partenaires financiers pour assurer la pérennité de la mission. Ce bilan ne prend pas en compte les dépenses liées aux structures prises en charge par le Parc naturel régional du Luberon.

DEPENSES 2019 (104 544 €)



RECETTES 2019 (104 544 €)



Annexes : revue de presse

Var matin 7 février 2019

Faute de budget, le centre régional dédié à la faune sauvage met la clé sous la porte

- VAR
- ENVIRONNEMENT



PAR C. M. Mis à jour le 07/02/2019 à 15:44 Publié le 07/02/2019 à 15:34

Le centre de sauvegarde de la faune sauvage de la région PACA, à Buoux, prend en charge les oiseaux et petits mammifères blessés, notamment victimes de collisions sur les routes ou tombés du nid, comme ici ce hibou des marais. DR / LPO Eloïse Deschamps

La Ligue de protection des oiseaux (LPO) vient de décider la fermeture, effective dès ce jeudi, du centre de sauvegarde de la faune sauvage de la région situé à Buoux, dans le Vaucluse.

Cette décision est directement liée à l'absence d'engagement de l'Etat pour le financement du budget 2019.

Le centre de sauvegarde de la faune sauvage est fermé

VAUCLUSE La structure gérée par la Ligue de protection des oiseaux, a baissé le rideau hier. Les responsables dénoncent "un manque de soutien de l'État"



Le centre de Buoux, dans le Luberon, accueillait chaque année 1 500 oiseaux. Ceux qui y sont vont continuer à être soignés jusqu'à ce qu'ils puissent être relâchés dans la nature. / PHOTO ANGE ESPOSITO

Le couperet est tombé, hier, via un communiqué de la Ligue régionale de protection des oiseaux, qui gère la structure. Au terme d'un conseil d'administration qui a eu lieu le week-end dernier, la LPO a décidé de fermer avec effet immédiat le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage (CRSFS), situé à Buoux. Ouvert il y a une vingtaine d'années, ce centre avait d'abord été géré par le Parc naturel régional du Luberon avant que la LPO ne prenne le relais en 2006, le Parc restant propriétaire des murs.

En cause aujourd'hui, des problèmes financiers. "Le centre ferme car l'argent manque pour nous assurer la sécurité financière, celle qui nous permettrait de pouvoir soigner tous les nouveaux animaux accueillis jusqu'au bout cette année, en particulier au cœur de la saison", explique François Grimal, président de la LPO Paca.

En gros, il faut 120 000€ pour une année de fonctionnement, comprenant le salaire de deux permanents et des frais divers.

"Sur ces 120 000€ de budget, aucun euro n'est à ce jour certain, à part les 20 à 40 000 de dons indéfectibles que nous recevons chaque année", poursuit le président. 40 000€ pourraient arriver, sous la forme de subventions des départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône ainsi que de la Région mais dans un délai incertain.

"On attend de voir les réactions"

Rien, ou si peu, en revanche,

de l'État, d'où un "trou" prévisionnel d'environ 40 000€. "Nous regrettons amèrement un manque de soutien de l'État et un désengagement de plusieurs années qui nous a mis peu à peu dans une situation de plus en plus précaire. En effet, la faune sauvage est sous la responsabilité des pouvoirs publics, mais la prise en charge effective des animaux en détresse est assumée par un réseau d'une centaine de citoyens bénévoles, de vétérinaires bénévoles et de deux sala-

riées de la LPO", indique l'association qui espère secouer les consciences. Même si, selon François Grimal, il n'y a "pas de stratégie claire. Cette fermeture en urgence a surpris tout le monde. On sait bien que la plupart des gens souhaitent une réouverture. On attend de voir les réactions mais on n'espère pas beaucoup de bienveillance de l'État..." Ce même État vers qui les animaux sauvages blessés retrouvés dans la région vont être renvoyés puisqu'il en a la responsabilité et que le centre de Buoux ne prendra plus de nouveaux pensionnaires. Comment en assumera-t-il la charge? La LPO l'ignore.

Quoi qu'il en soit, pour les bénévoles, la pilule est amère. "C'est un grand coup au moral parce qu'on fait beaucoup pour ce centre", soupire Jean-Luc Robinet, du groupe local Luberon Monts de Vaucluse. Et pour la faune sauvage aussi puisque le CRSFS accueillait chaque année 1 500 oiseaux et des petits mammifères tels que les écureuils ou encore des hérissons.

Nicolas LAVERGNE

Financement participatif.... oui mais

Quelle solution pour le centre? D'abord, il faut préciser que, s'il n'accueille pas de nouveaux animaux, ceux qui y sont déjà vont continuer à être soignés jusqu'à ce qu'ils puissent être relâchés dans la nature. La première solution pour rouvrir, ce pourrait être, à l'image de ce qui est en cours pour une structure similaire à Villeveyrac, dans l'Hérault, du financement participatif. "On a plusieurs bénévoles qui nous ont dit qu'ils voulaient lancer une campagne, c'est très bien, et ils sont dans leur rôle. Mais on a besoin d'avoir de vrais engagements avec un budget pérenne et, ça, seul l'État peut nous le garantir", explique François Grimal. En attendant, une pétition a d'ores et déjà été lancée en soutien du centre (sur www.mesopinions.fr) et avait déjà recueilli hier soir près de 2 000 signatures.

N.L.

La Provence 8 février 2013

La LPO ferme le centre de sauvegarde de la faune sauvage

« Sans financement de l'État » garanti pour 2019, la Ligue de protection des oiseaux Paca a annoncé hier cette mesure radicale, dénonçant un manque de soutien et de reconnaissance

La Ligue de protection des oiseaux (LPO) Paca, dont le siège est à Hyères, a annoncé hier la fermeture du centre de sauvegarde de la faune sauvage de la région Paca, situé à Buoux, dans le Vaucluse. Cette décision, effective immédiatement, est directement liée à l'absence d'engagement de l'État pour le financement du budget 2019. Jusqu'à l'année dernière, l'État apportait 7 % du budget de fonctionnement du centre de sauvegarde, soit 9 000 euros sur un budget total de 120 000 euros. « C'est un montant dérisoire qui n'est même plus garanti en 2019 », commente Benjamin Kabouche, directeur de la LPO Paca. « Nous ne sommes pas prioritaires, l'État verra au deuxième semestre s'il reste des financements pour nous. » En l'absence de garanties sur la participation de l'État

au budget 2019, les responsables de la LPO ont donc pris la décision de fermer le centre, en regrettant amèrement « le manque de soutien de l'État ». Ils évoquent « un coup dur pour les défenseurs des animaux qui ont alerté les politiques publiques depuis des années sur la précarité financière de ce centre ».

1 500 animaux soignés par an

Créé en 2000 et géré par la LPO depuis 2006, ce centre prend en charge, chaque année, près de 1 500 oiseaux et petits mammifères sauvages victimes des activités humaines : collisions avec des véhicules, des lignes haute tension ou des baies vitrées, dénichages, empoisonnements, tirs illégaux... « La faune sauvage est sous la responsabilité des pouvoirs publics », rappelle Benjamin Kabouche. « Mais ce sont



Blessé à l'aile, ce circaète a été pris en charge au centre de sauvegarde de la faune sauvage, à Buoux (84). En 20 ans, ce centre a permis de soigner et de remettre dans la nature une dizaine de milliers d'animaux. Pour la LPO, c'est « une aventure humaine et écologique qui s'arrête ».

(Photo DR/LPO/Eloïse Deschamps)

les citoyens et vétérinaires bénévoles ainsi que deux salariés de la LPO Paca qui assureraient jusqu'à présent la prise en charge effective des animaux blessés et recueillis. »

En plus de la récupération, du transport, des soins et de la convalescence de la faune sauvage, le centre de Buoux assurait un accueil téléphonique destiné à informer le public sur la con-

duite à tenir quand on trouve un animal blessé.

Plus de 10 000 appels chaque année

Il répondait à plus de 10 000 appels chaque année. Un programme de conservation de la faune sauvage, incluant suivis scientifiques, veilles sanitaires ou accueil de chercheurs était également en place. Rappelant qu'il est interdit de détenir et de transporter des espèces animales sauvages sans agrément, la LPO invite désormais « les découvreurs » d'animaux à contacter les services publics en charge de la faune sauvage (lire ci-contre).

« Il appartient désormais aux préfets des départements, à l'agence française de la biodiversité ainsi qu'à l'office national de la chasse et de la faune sauvage de réceptionner les appels, de prendre en charge l'acheminement et

À qui s'adresser dans le Var ?

■ Agence française de la biodiversité : 04.94.84.03.76.

■ Direction départementale de la protection des populations : 04.94.18.83.83.

■ Office national de la chasse et de la faune sauvage : 04.94.68.79.59.

■ Parc national de Port-Cros : 04.94.01.40.70.

La liste complète, pour les six départements de la région, est disponible sur le site de la LPO : <http://paca.lpo.fr>

d'assurer les soins des animaux sauvages impactés par les activités humaines. »

CAROLINE MARTINAT
cmartinat@nicematin.fr

Fondation Assistance Animaux

Venez nous adopter !

REFUGE DE BRIGNOLES
Rte de Camps-la-Source
83170 BRIGNOLES
Tél. 04 94 69 33 37

REFUGE DE TOULON
Av. Aristide Briand - LAGOURBRAN
83200 TOULON
Tél. 04 94 24 25 84

www.fondationassistanceauxanimaux.org



MISSY, 3 ans
Une gentille aventurière.



GORDON, 3 ans
Se fera tout petit pour vous séduire.



LASKA, 3 ans
Un amour qui vous sera toujours fidèle.



PATOU, 13 ans
Déjà 8 ans de refuge pour ce gentil chien.



MILKA, 13 ans & MACHA, 16 ans
Adorables mamies inséparables.



SCARY, 3 ans
Timide, il aura besoin de confiance pour s'épanouir.

LPO PACA – paca.lpo.fr – Gestion du centre régional de sauvegarde pour la faune sauvage | 36

BUOUX

Hommage à Lionel Luzy, bénévole historique de la LPO

La fin d'année s'est achevée bien tristement pour la Ligue pour la Protection des Oiseaux Paca et les naturalistes de la région, avec le décès le 24 décembre dernier de Lionel Luzy, pionnier de l'association, engagé dans les actions de la LPO Paca depuis sa création il y a 20 ans.

A l'initiative de son ami Jean-Luc Robinet, une collecte a été organisée et les enfants de Lionel ont décidé de verser les fonds récoltés au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux, dont le triste sort fait l'actualité depuis quelques semaines en raison de sa fermeture, et dans lequel Lionel Luzy était très investi. Mardi 19 février, ses fils Pascal, Fabien et Didier, ont ainsi remis, en présence de sa famille et de ses amis, un chèque de 2 775 € à François Grimal, président de la LPO Paca, Magali Goliard, directrice-adjointe et Aurélie Amiault, responsable du Centre.

Un don qui sera le bienvenu, la structure n'accueillant plus d'animaux depuis le 7 février mais continuant à fonctionner pour les nombreux animaux encore sous sa protection.

Un relâcher de deux éperviers a ensuite eu lieu, devant une assemblée heureuse de voir les oiseaux, arrivés à Buoux le corps criblé de plombs, très affaiblis et pour l'un l'aile cassée, recouvrer la liberté, après avoir été pris en charge par les soigneurs durant plusieurs semaines.

Aurélien Amiault a ensuite proposé au groupe de visiter le Centre, habituellement interdit au grand public.

Tous ont ainsi pu découvrir



Aurélien Amiault (à droite) a proposé une visite du Centre, des volières et des cages.

/PHOTO E.B.



Lionel Luzy partageait avec ses nombreux amis l'amour de la vie et des animaux.

/PHOTO G. PECHIKOFF

les locaux où sont accueillis et hébergés oiseaux et chauves-souris, mais aussi déambuler parmi les volières extérieures, abritant notamment des rapaces, et les cages destinées aux hérissons, furets ou écureuils.

Une visite passionnante, au cours de laquelle Aurélie a partagé ses connaissances et son amour pour ces animaux en détresse, qui pourront regagner la pleine nature une fois rétablis. Les derniers parmi les 9 000 dont le Centre se sera occupé pendant les 23 années de son existence, si les pouvoirs publics ne réagissent pas.

Elsa BASTIDE



Adhérents de la LPO et membres de la famille de Lionel, réunis au Centre de sauvegarde.

/PHOTO E.B.



À l'occasion de la remise de la collecte, deux éperviers soignés au Centre ont été remis en liberté.

/PHOTO E.B.

LE CENTRE A FERMÉ SES PORTES

Niché dans la campagne, au col du Pointu à Buoux, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage a fermé ses portes en février, par manque de financement et d'engagement politique. Propriété du Parc naturel régional du Luberon, géré par la LPO Paca, le Centre accueillait chaque année près de 1 500 animaux, pour les trois-quarts des oiseaux et pour un quart des petits mammifères. La structure a acquis un grand professionnalisme pour les soins sur la faune sauvage, en lien avec une vingtaine de vétérinaires, et son savoir-faire en matière de médiation est reconnu par tous. Il traite environ 8 000 appels et 2 000 mails par an.

Le Centre emploie 2 salariés, 4 volontaires en Service Civique ainsi que 2 à 6 éco-volontaires par mois. Vingt bénévoles viennent régulièrement au Centre pour soigner et nourrir les animaux, mais ils sont plus de 200, répartis sur les départements de la région, à apporter leur aide, en acheminant par exemple les animaux dans ce "lieu magique mais isolé", selon Aurélien Amiault, la responsable.

Sans compter les nombreuses actions des membres des groupes locaux, très investis pour sensibiliser le grand public et organiser des collectes.

VIENS

L'échappée belle pour le Grand-Duc du clocher

Comme on l'imagine bien, cet animal nocturne, magnifique et discret aime, entre autres, se régaler de quelques pigeons et malgré le filet "anti-pigeons", usé par-ci par-là, le fier oiseau s'est fait prendre au piège, dans le clocher...

Les habitants du village, curieux de l'événement, ne savaient que faire... Mais, ce soir-là, et par le plus grand des hasards, se trouvait sur place Sylvain Uriot, spécialiste et fondateur du Centre Régional de la faune sauvage de Buoux, spécialiste donc qui a permis de récupérer le bel animal, de l'examiner et de le relâcher dès la tombée de la nuit, en pleine forme et prêt à reprendre sa vie de Grand-Duc, en toute liberté retrouvée.

Le centre du Buoux aussi mérite d'être sauvé !

Mais, il y a toujours un "Mais", même dans les histoires heureuses... Il faut savoir, et la Presse s'en est déjà fait l'écho, que faute de financement en 2019, le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de la région Sud, à Buoux, a fermé



ses portes en février dernier, après 20 années d'existence, ayant permis à des milliers d'animaux sauvages, oiseaux ou petits mammifères, d'être recueillis et soignés par quelques permanents sur le site et de nombreux bénévoles...

Malgré le dévouement de tous, cette aventure humaine et écologique a dû s'arrêter... Un autre triste constat pour notre région bien sûr, et bien au-delà surtout.

Pourtant une mobilisation citoyenne est prévue autour du



dernier relâcher du dernier animal en soin, le 6 avril, à 10h, à Avignon.

C.GG.

Le Grand-Duc a pu, de nouveau, déployer ses ailes dès la tombée de la nuit grâce au Centre régional de la faune sauvage de Buoux... Un centre de soins qui a fermé ses portes depuis février et qui organise un dernier lâcher le 6 avril.

/PHOTO DR ET C.GG.

Pour tous renseignements :
Magali Goliard au 06 70 70 07 89. Site
<http://paca.lap.fr>



la Provence 7 avril 2019





<https://www.especes-menacees.fr/actualites/reouverture-centre-soins-faune-buoux/>

En PACA, le centre de soins de Buoux a pu rouvrir

Par Jennifer Matas | Publié le 12.06.2019 à 18h18 | Modifié le 05.07.2019 à 15h43 | 0 commentaire



© Grégory Delaunay



Depuis le 7 février, le centre de soins de la faune sauvage de Buoux, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, n'accueillait plus aucun animal. La LPO PACA, qui gère l'unité depuis 2006, avait pris la lourde décision de baisser le rideau à contrecoeur : les moyens financiers n'étaient plus suffisants pour soigner ces animaux dans de bonnes conditions. Heureusement, le vent a tourné.

Réouverture le 3 juin

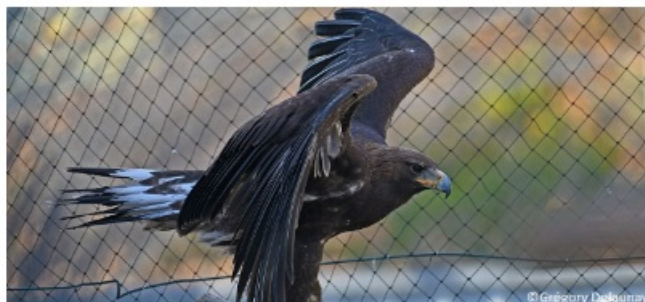
Un peu moins de quatre mois après sa fermeture, le centre de Buoux a en effet pu rouvrir. Les salariés et bénévoles qui récupèrent, soignent puis relâchent les animaux sauvages retrouvés blessés dans la nature depuis plus de 20 ans ont donc repris du service.

« C'est un grand soulagement de savoir que nous allons pouvoir assurer la sauvegarde des oiseaux et petits mammifères de la région cet été », s'est réjoui François Grimal, président de la LPO PACA.

Chaque année, ils sauvent pas moins de 1500 oiseaux et petits mammifères avant de les remettre en liberté. Leur travail est indispensable et c'est d'ailleurs vers ce centre que sont dirigées les personnes ayant trouvé un animal blessé dans la nature.

Cette fermeture a donc été un coup dur pour toute la faune blessée durant cette période. Une soigneuse est toutefois restée en poste, notamment pour s'occuper des pensionnaires déjà pris en charge par le centre de Buoux et ayant besoin de plusieurs semaines, voire mois, de convalescence.

Mais pour fonctionner de nouveau à plein régime, le recrutement d'un deuxième soigneur est nécessaire. Des volontaires en service civique – un pour les soins et un autre pour la médiation – viendront également renforcer l'équipe.



© Grégory Delaunay

NEWSLETTER

Restez informé en vous inscrivant à notre newsletter :

vous email

Inscription

powered by MailMunch

FORMEZ-VOUS POUR TRAVAILLER AVEC LES ANIMAUX



RESTEZ CONNECTÉ !



DOSSIERS

Les espèces de rhinocéros à travers le monde



Les dix parcs nationaux français



Les conflits entre l'Homme et la faune dans le monde



10 espèces invasives qui perturbent la biodiversité mondiale



Le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux va rouvrir

28 mai 2019 à 17:02 | mls à jour à 20:25 - Temps de lecture : 2 min

13 | 1 Vu 600 fois



François Grimal, président de la Ligue de protection des oiseaux de la Région Sud. Photo Sébastien GARCIA



Le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux dans le Luberon, qui avait été fermé en février suite à un désengagement financier de l'État, va rouvrir ses portes. Une victoire que la Ligue de protection des oiseaux de la Région Sud doit entre autres « à la mobilisation des amis des animaux, qui ont lancé une pétition et une cagnotte en ligne, et poussé l'État à prendre ses responsabilités », explique le président de cette LPO François Grimal. « Le ministère de la Transition écologique et solidaire s'est engagé en effet à verser 30 000 € ». Quant à la cagnotte en ligne, elle a permis de récolter 11 100 €.

Quand le centre accueillera-t-il de nouveau des oiseaux et petits mammifères blessés ? « Le plus rapidement possible. Toutefois, sa réouverture est conditionnée au recrutement d'un deuxième soigneur animalier permanent », précise François Grimal. « En attendant, nous allons rouvrir la "médiation" dans les jours qui viennent. » Un service téléphonique « qui permet déjà de résoudre pas mal de cas. »

Pour revenir au recrutement du second soigneur permanent, un appel à candidatures a été lancé, via notamment les réseaux sociaux. « Nous sollicitons également l'aide de volontaires en service civique », précise François Grimal, qui se dit confiant pour l'avenir du site... « Le conseil régional, les conseils départementaux de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône et le Parc naturel régional du Luberon ne nous ont jamais lâché. Nous avons également reçu d'autres soutiens, comme ceux d'Univet nature et du Zoo de la Berben. Et d'autres partenariats devraient suivre. »



À lire aussi



Boursiers Banque
Jusqu'à 110€ offerts* (Week-End. *Voir condi



HAUTES-ALPES
Puy-Saint-Vincent : dé un restaurant d'altitud



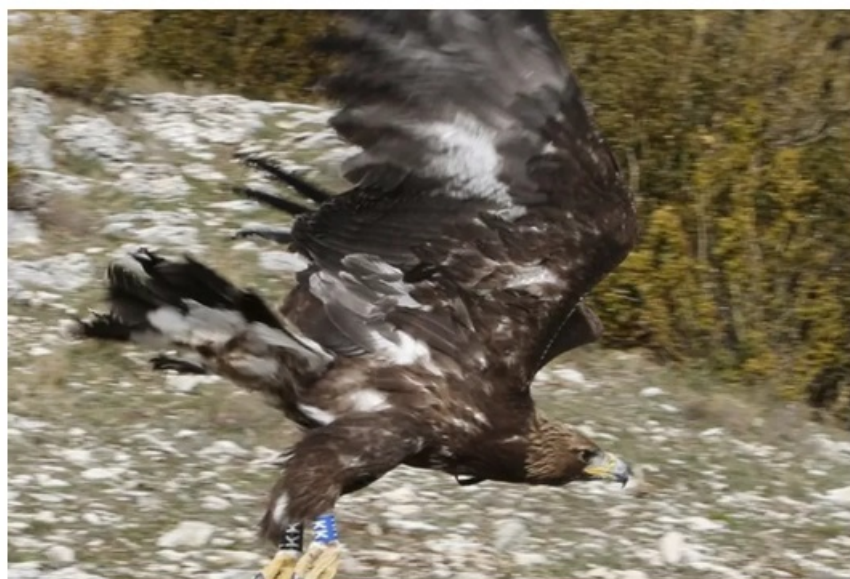
MARDI 28/05/2019 à 18H46

ACTUALITÉS

BUOUX

Buoux : le centre de la Ligue de protection des oiseaux rouvert ?

Par J.S.



L'envol du rapace, le mois dernier à Bonnieux, avait été rendu possible grâce au travail acharné du personnel de la LPO. PHOTO VALÉRIE SUALU



La Ligue de protection des oiseaux annonce, ce mardi, dans un communiqué, être à la recherche d'un responsable pour la réouverture de son centre régional de sauvegarde de la faune sauvage, à Buoux (Vaucluse). "C'est une victoire pour tous les amis des animaux qui ont mis en œuvre une pétition (98 000 signataires) et une cagnotte en ligne (11 100 € récoltés), annoncent-ils. Le centre avait été fermé en février car nous avions un désengagement financier de l'État. Aujourd'hui, le ministère de la Transition écologique et solidaire s'engage à nous verser 30 000 €."

Et aussi Vidéo · Ligue de protection des oiseaux : 200 personnes marchent actuellement à Avignon

Environnement

Le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux va rouvrir

Vendredi 31 mai 2019 à 7:26 - Par Camille Labrousse, Jean-Michel Le Ray, France Bleu Vaucluse



Après quatre mois de fermeture, le centre de Buoux, pour la sauvegarde de la faune sauvage, va pouvoir rouvrir ses portes ce lundi. L'Etat confirme sa subvention de 30.000 euros. Le centre cherche désormais à recruter.



Photo d'illustration © Maxppp - Pierre HECKLER

Buoux, France

Un nouveau départ pour le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage à Buoux, qui accueille et soigne des animaux. Il rouvre ses portes ce lundi. **Les problèmes d'argent sont désormais réglés.** Début février, le centre créé depuis 23 ans à l'initiative du Parc naturel régional du Luberon et géré par la Ligue de Protection des Oiseaux Provence Alpes Côte d'Azur a dû fermer son accueil, faute de financements. La participation financière de l'Etat pour le budget annuel manquait à l'appel. Un élan de solidarité est alors né sur les réseaux sociaux. Aujourd'hui, la pétition rassemble près de 98.000 signatures.



Buoux : le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage va rouvrir le 3 juin



Les animaux ne sont plus accueillis au centre de Buoux / © DR

PARTAGES



Partager



Twitter



Envoyer

Menacé de fermeture et n'accueillant plus d'oiseaux depuis quatre mois, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage (CRSFS) de Buoux va rouvrir le 3 juin. L'Etat a confirmé sa subvention de 30 000 euros.

Par Jean Poustis / France 3 Provence-Alpes
Publié le 31/05/2019 à 10:09

C'est une bonne nouvelle pour les défenseurs des animaux. Le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage (CRSFS) de Buoux va rouvrir le 3 juin. L'Etat, par l'intermédiaire du ministère de la Transition écologique a confirmé son aide annuelle de 30.000 euros, bouclant le budget 2019 de 120 000 euros.

La région avait confirmé son aide en avril

En avril, la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur avait confirmé son aide de 40.000 euros.

Les responsables du centre de Buoux avaient été par ailleurs convoqués le mardi 16 avril en sous-préfecture du Vaucluse à Apt. Cette rencontre avec les services de l'Etat a été décisive.



12/13

la Provence 7 août 2013

COUSTELLET

Avec les Zapéros concerts, assistez au retour à la vie sauvage de faucons crécerelles

Ce soir, à l'occasion des Zapéro-concerts de La Gare, ne manquez pas le relâcher de deux faucons crécerelles, organisé par le groupe local de la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Les rapaces prendront leur envol pour regagner la pleine nature, après avoir été soignés au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux, qui accueille oiseaux et petits mammifères en détresse.

Ces relâchers, organisés chaque mercredi soir à Coustellet ces dernières années, n'ont pas eu lieu en juillet, faute d'oiseau disponible. En effet, le Centre, contraint de fermer ses portes le 7 février dernier, n'a

pu rouvrir qu'en juillet, grâce à la mobilisation permanente et soutenue des membres de la LPO et du Parc naturel régional du Luberon. "C'est une victoire pour tous les amis des animaux qui ont mis en œuvre une pétition (98 000 signatures) et une cagnotte en ligne (11 100€), se réjouit François Grimal, président de la LPO Paca. Le Centre avait été fermé cet hiver suite au désengagement financier de l'État. Aujourd'hui, le ministère de la Transition écologique et solidaire s'est engagé à nous verser 30 000€. De nombreux acteurs ont poussé les responsables de l'État à prendre leurs responsabilités. Nous avons pu aussi comp-



ter sur le fidèle soutien du Conseil régional Sud Paca, des Conseils départementaux de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, ainsi que sur celui de nombreux vétérinaires. Une équipe a été reconstituée, avec une nouvelle responsable du Centre, qui vient en appui aux deux autres salariés, aux volontaires en service civique et aux nombreux bénévoles."

E.B.

Rendez-vous sur le stand de la LPO devant La Gare à partir de 18h. Les rapaces étant diurnes, le relâcher se déroulera avant la nuit, à 19h15, pendant la pause du groupe de rock Simone, dans la campagne environnante.

Et profitez du Luberon à vélo et à la fraîche !



Dans le cadre des Zapéro-Concerts de La Gare, l'association Vélo Loisir Provence propose depuis 3 ans, chaque mercredi de l'été vers 20h, des balades familiales à VAE (Vélo à Assistance Électrique) qui connaissent un succès grandissant.

"Les balades se remplissent parfois long-

temps en avance, se réjouit Anaïs Douillard de Vélo Loisir Provence, et sont devenues des incontournables après concert, au fur et à mesure des années. C'est une idée de sortie pour les touristes mais nous souhaitons également inciter les locaux à utiliser ce mode de déplacement doux qu'est le vélo. Les thé-

matiques changent chaque semaine, en fonction des accompagnateurs : ce soir, par exemple, le moniteur Stéphane Letartre propose un itinéraire autour des vieilles pierres pour atteindre le fameux dolmen de l'Uzac à Gault, en passant par la Véloroute du Calavon et les Beaumettes."

Pour découvrir à votre tour sentiers et villages pittoresques, au coucher de soleil et dans une ambiance conviviale, n'hésitez pas à enfourcher le vélo ! Il vous reste deux soirées pour profiter de ces balades nocturnes d'1h30, sans difficulté particulière, proposées à des tarifs préférentiels.

E.B.

Prochaines balades les mercredis 7 et 14 août. Tarifs : 15€/pers., 12€ à partir d'un groupe ou d'une famille de 4 pers., location du vélo incluse. 5 €/personne sans la location du vélo. Places limitées. Départ confirmé à partir de 5 participants. Casque obligatoire. Informations et réservations au 04 90 76 48 05 ou par info@veloloisirprovence.com

JEUDI 31/10/2019 à 11H52 - Mis à jour à 11H58 | SOCIÉTÉ | OPPEDE

Vaucluse - Oppède : un hibou Grand-duc a retrouvé la liberté grâce à la LPO

Samedi, à 18h, dans le refuge LPO des Prés d'Oppède, un hibou Grand-duc a été relâché par le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux.

Par Adrien Temporin



Nawal M'Hamdi, titulaire d'un master en écologie, prépare les participants au lâcher du Grand-duc. Avec ses grands yeux orange, il ferait craquer n'importe qui ! "Regardez-le s'envoler, c'est beau !". PHOTOS AT.



Samedi, à 18h, dans le refuge LPO des Prés d'Oppède, un hibou Grand-duc a été relâché par le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux.

L'événement a eu lieu à l'occasion du Trail des Châteaux en Luberon, pour remercier l'ensemble des participants et animateurs. En effet, l'Athlétic Sport Cavaillonnais, organisateur de l'épreuve, reverse une partie du montant des inscriptions à la Ligue de Protection des Oiseaux pour la gestion de la faune sauvage en détresse. "Nous voulons laisser une empreinte positive dans l'environnement" précise Bernard Dupy.

Un rapace soigné cet été

Le rapace nocturne, soigné au Centre cet été, était arrivé suite à une collision routière. Remis de ses blessures, le maître de la forêt allait pouvoir reprendre sa liberté. Nawal M'Hamdi qui fait son service civique à Buoux, a eu le privilège d'un au

OPPÈDE

Grâce à la LPO, un hibou Grand-duc a retrouvé la liberté



Nawal M'Hamdi, titulaire d'un master en écologie, prépare les participants au lâcher du Grand-duc. Avec ses grands yeux orange, il ferait craquer n'importe qui ! " Regardez-le s'envoler, c'est beau !".



Samedi, à 18h, dans le refuge LPO des Prés d'Oppède, un hibou Grand-duc a été relâché par le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux. L'événement a eu lieu à l'occasion du Trail des Châteaux en Luberon, pour remercier l'ensemble des participants et animateurs. En effet, l'athlétique Sport Cavaillonnais, organisateur de l'épreuve, reverse une

partie du montant des inscriptions à la Ligue de Protection des Oiseaux pour la gestion de la faune sauvage en détresse. "Nous voulons laisser une empreinte positive dans l'environnement", précise Bernard Dupuy.

Un rapace soigné cet été

Le rapace nocturne, soigné au Centre cet été, était arrivé suite à une collision routière. Remis de ses blessures, le

maître de la forêt allait pouvoir reprendre sa liberté. Nawal M'Hamdi qui fait son service civique à Buoux, a eu le privilège d'un au revoir chargé d'émotions qu'elle a offert et partagé avec tous les participants.

Avec ses grands yeux orange, il ferait craquer n'importe qui. Mais attention, le Grand-duc est le plus grand prédateur nocturne d'Europe ! Une envergure frôlant le mètre 90, des serres ef-

filées gigantesques, un vol parfaitement silencieux, d'énormes globes oculaires qui scannent la nuit, et ses hullements répétés, le Hibou Grand-duc fascine. Il est devenu mythique tout en s'effaçant peu à peu de nos paysages.

Adrien TEMPORIN

Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux : 04 90 74 52 44.
<https://paca.lpo.fr/voies-animales>

Découvert dans le secteur de Saint-Maximin, un Autour des palombes est en soins au centre régional de sauvegarde de la Ligue de protection des oiseaux, qui lance un appel à témoins

Un Autour des palombes, victime d'un tir illégal, a été découvert le mois dernier dans le secteur de Saint-Maximin. C'est le douzième oiseau protégé blessé ou tué, recensé par la Ligue de protection des oiseaux (LPO) Provence Alpes Côte d'Azur depuis l'ouverture de la chasse dans la région.

Les radios pratiquées dans une clinique partenaire de la LPO, ont révélé la présence de onze plombs dans son corps, dont deux logés dans les cervicales et le bas du crâne. Cela empêche toute intervention chirurgicale. Le rapace, recueilli au centre régional de sauvegarde régional de Buoux (Vaucluse), risque donc de développer la maladie du saturnisme, en raison de la toxicité du plomb dans l'organisme. Les symptômes sont, entre autres, des troubles neurologiques, la perte de la vue, un affaiblissement des membres, des troubles digestifs et du comportement, ainsi qu'une perte de poids. « Son pronostic à moyen terme est engagé » alerte François Grimal, président de la LPO Paca.

Espèce classée en danger en France

Celui-ci précise : « Depuis plusieurs années que nous faisons des statistiques, nous constatons une hausse d'oiseaux plombés après l'ouverture de la chasse. Le plus souvent, ce sont de gros oiseaux,



Suite à ses blessures, l'Autour des palombes présente des difficultés à maintenir seul son cou. Un collier cervical a été confectionné pour y remédier.

(Photo LPO Paca)

des rapaces. Tirer ces animaux est totalement gratuit et inutile. Ces oiseaux n'entrent en concurrence avec personne ».

L'Autour des palombes est une espèce strictement protégée sur le territoire français. « Il est assez rare dans la région, on le consi-

dère en danger à l'échelle de la France », souligne le spécialiste. En outre, cette espèce est mentionnée dans l'annexe I de la directive oiseaux de 2009, mesure européenne visant la protection des oiseaux par les États membres. L'article L411-1 du code de l'Envi-

ronnement interdit la destruction d'une espèce protégée. Cet acte constitue un délit passible de trois ans de prison et de 150 000 € d'amende.

L'association interpelle donc les pouvoirs publics et les fédérations de chasse afin qu'ils exercent leur

Le chiffre

12 C'est le nombre d'oiseaux protégés blessés depuis l'ouverture de la chasse dans la région. Parmi eux, trois faucons crécerelles, deux Autour des palombes, une buse variable sont actuellement en soins. Un faucon crécerelle, trois éperviers d'Europe, un héron garde bœuf et une grue cendrée sont morts de leurs blessures après avoir été recueillis.

responsabilité de veille contre les actes de tirs interdits et de braconnage. Ils souhaitent également que soient engagées des actions afin d'identifier et sanctionner les auteurs de tirs. « C'est une minorité de chasseurs. Qu'ils fassent le ménage chez eux », ajoute François Grimal.

La LPO Paca va décider dans les jours à venir si elle porte plainte, mais d'ores et déjà, elle invite ses adhérents et tout défenseur de la nature pouvant témoigner ou transmettre une information permettant de faire avancer l'enquête à la contacter ⁽¹⁾. « Il est arrivé que cela aboutisse à l'identification du tireur, et à un procès avec condamnation », rappelle son président.

V.G.

1. LPO Paca : 04 94 12 79 52. Mail : paca@lpo.fr

➤ Ils ont sauvé le centre de Buoux... pour 3 ans

Le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux est géré par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de PACA depuis 2006. Il accueille 1 500 animaux par an (essentiellement des oiseaux et des petits mammifères).

Faute de subventions de l'État, le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage a été obligé de fermer le 7 février. « Les 30 000 € qui nous manquaient, nous ont empêchés de fonctionner, rappelle Jean-Luc Robinet, bénévole de la LPO. Nous avons organisé des manifestations, notamment le 6 avril sous une pluie battante à Avignon où plus 300 personnes étaient là. »

Parallèlement, un courrier a été envoyé aux collectivités (Région, Département), à la Dréal, aux ministères, aux députés pour demander une assurance sur les subventions pour l'année en cours avec une pérennité de 3 ans. « C'était inutile de rouvrir le centre pour le refermer 6 mois plus tard » souligne le bénévole.

Interpellés, les élus ont reçu les membres de la LPO en avril à Apt, par la sous-préfète Dominique Conca, de Dominique Santoni, maire d'Apt, et de Christian Mounier, vice-président de l'agglomération LMV.

■ Un coup de pouce financier

« Début juillet, nous avons obtenu l'assurance d'un financement supplémentaire de la part du ministère de la Transition



Un lâcher de rapaces a lieu tous les mercredis à Coustellet.

écologique et solidaire (21 000 € complémentaires aux 9 000 € déjà prévus) qui a permis la réouverture de l'accueil des animaux à Buoux. »

Puis l'été a été un pic d'activité du centre en raison principalement de la chute des nids des jeunes martinets noirs. Jean-François Dubois, coordinateur de la LPO, réagit : « Nous faisons de nombreuses actions dans l'année, comme les lâchers de rapace l'été à la gare de Coustellet. Tout le monde s'est investi pour sauver le centre, maintenant nous sommes en capacité de recevoir 1 500 oiseaux par an, nous sommes tranquilles pour trois années. »

« La secrétaire d'État, Brune Poirson, Vaclusienne et sensibilisée par notre démarche, nous a bien aidés également », souligne Jean-Luc Robinet.

VAU02 - V1



La **LPO PACA**,
une association
au service de
la **biodiversité**



Retrouvez-nous sur : **paca.lpo.fr**

LPO PACA, Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYÈRES
Tél. : 04 94 12 79 52 - Courriel : paca@lpo.fr



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur